

TINHINANE LACEB TUÉE DE PLUSIEURS COUPS DE COUTEAU ASSÉNÉS PAR SON MARI

APN

REPRISE DES TRAVAUX
AUJOURD'HUI EN
SÉANCE PLÉNIÈRE
CONSACRÉE AUX
QUESTIONS

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 11 Février 2021 / N° 1044

Prix : 20

LA CONSERVATION
FONCIÈRE DE LA WILAYA

DES CELLULES À TRAVERS
CES DIFFÉRENTES
ANTENNES VERS
L'ACCELERATION DE
L'OPÉRATION DE REMISE
DES LIVRETS FONCIERS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT CITÉS UNIVERSITAIRES: L'ACCÈS Désormais INTERDIT À TOUTE PERSONNE NON RÉSIDENTE

Page 03

Agriculture

LE GOUVERNEMENT AU SECOURS DES ÉLEVEURS

Avec le confinement et la hausse des prix des matières premières, les agriculteurs et éleveurs sont confrontés à la hausse des prix des aliments du bétail. Le ministère de l'Agriculture vole à leur secours.



EMPLOI

TITULARISATION DE
47.000 DÉTENTEURS DE
CONTRATS DE PRÉ-
EMPLOI AU NIVEAU
NATIONAL

COLONISATION

ERDOGAN TACLE, À
NOUVEAU, MACRON

Il faut payer la lourde facture des crimes
commis par tes ancêtres en Algérie

MINES

ATTRIBUTION
DE SIX TITRES
D'EXPLORATION
MINIÈRE

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 10 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	15:53	18:15	19:38

Horaires de prière à Alger du Jeudi 11 Février 2021

Fajr	Chourouk
06:20	07:48

Météo



Alger 21° / Oran 22° / Annaba 17° /
Constantine 17° / Béchar 25° / Biskra 23° /
Djelfa 17° / Sétif 16° / Ghardaïa 23° / Jijel 18° /
Tlemcen 22°

Enseignement
supérieurUn deuxième diplôme est
désormais quasi-impossible

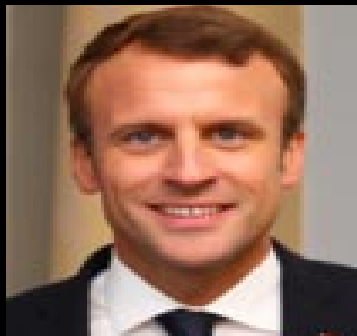
Dans une note adressée aux directeurs des établissements de l'Enseignement supérieur, le ministère de tutelle souligne que « vu le nombre élevé de demandes adressées aux différents établissements pour l'obtention d'un nouveau diplôme universitaire, soit après la fin du premier cursus et l'expiration du délai de 5 ans ou après obtention d'un nouveau baccalauréat, et dans le but de mieux gérer cette opération dans les meilleures conditions, les candidats désireux se réinscrire dans une université algérienne, doivent s'adresser au service de la formation continue. Et cela à compter de l'année universitaire 2020-2021. » Autrement dit, même avec un deuxième baccalauréat, un diplôme universitaire est impossible.

COOPÉRATION
L'ambassade de France coopère avec les Affaires
Etrangères

L'Ambassade de France en Algérie et le ministère des Affaires étrangères lancent un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme de partenariat institutionnel PROFAS C+. L'appel à manifestation d'intérêt est un outil du programme PROFAS C+, précédant l'appel à projets (prévu le 11 mars 2021) et

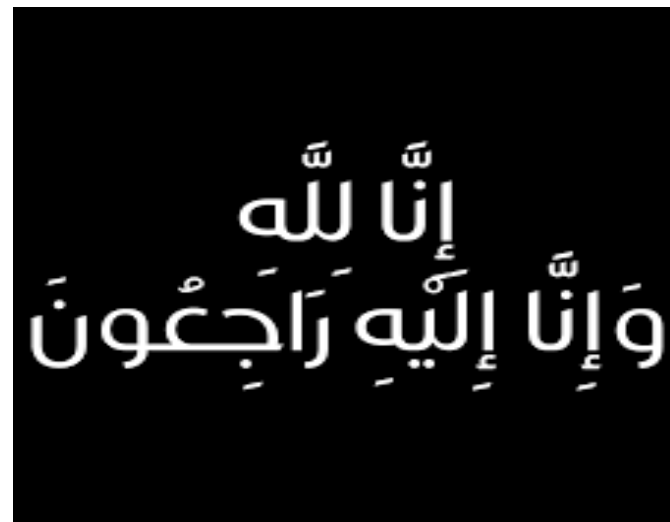
visant à faciliter la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques françaises et algériennes en vue de répondre à l'appel à projets PROFAS C+. En soutenant les partenariats institutionnels entre entités publiques françaises et algériennes, le PROFAS C+ permet, par le biais d'un co-financement, la réalisation

de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée. Il met à disposition des institutions publiques algériennes une expertise publique française à même de répondre le plus efficacement à des problématiques de politique publique.

Colonisation :
Erdogan tacle, à
nouveau, Macron

« Il faut payer la lourde facture des crimes commis par tes ancêtres en Algérie. » C'est en ces termes que le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a attaqué hier, dans un discours télévisé, son homologue français, Emmanuel Macron. Je m'adresse au président français qui ne cesse de m'attaquer pour lui dire : « Que veux-tu de moi ? Avant toute chose, il faut payer la lourde facture des crimes commis par tes ancêtres en Algérie », a dit le président turc en réaction aux propos de son homologue français qui lui a demandé cette semaine de retirer les forces turques présentes en Libye. « Tes ancêtres n'ont-ils pas tué un million de personnes en Algérie ? Ce que je te demande, c'est de réparer ce que tes ancêtres ont fait en Algérie et dans d'autres pays en Afrique ». Le président Erdoğan a en outre affirmé que son pays n'a rien à se reprocher et que son passé n'est pas entaché de « tels crimes. »

CANADA

Mort tragique d'une adolescente
algérienne

Une adolescente algérienne, Meriem Bandaoui, a été mortellement blessée à Montréal, au Canada, apprend-t-on de différentes sources. La jeune fille de 15 ans, était tuée par une balle provenant d'une confrontation entre deux bandes rivales dans cette ville. Un triste sort pour la jeune fille, partie rejoindre sa sœur, pour faire des études.

SPORT

Une Agex de la JSK annulée par la
justice

La justice a annulé l'ordonnance rendue le 18/01/2021 portant désignation d'un huissier de justice pour convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SSPA/JSK pour le 11/02/2021 et ce après le recours introduit à l'encontre de la dite ordonnance par l'avocat de la JSK selon un communiqué de la JSK sur sa page Facebook officielle.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDUCATION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Zones d'ombre: nécessité d'une politique intégrée pour fixer les populations (rencontre)

Les participants à une journée d'études organisée hier à Alger par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) ont souligné la nécessité de mettre en place une politique intégrée permettant de fixer les populations et de créer des activités à même de contribuer au développement économique du pays. Lors de cette rencontre de deux jours, organisée sur le thème "Barrage vert-Zones d'ombre: enjeux et défis du développement durable de la Nouvelle République", les intervenants ont mis l'accent sur l'importance

de la création des activités au niveau des zones d'ombre en vue de fixer les populations rurales et de permettre notamment aux jeunes et aux femmes de valoriser les potentialités territoriales et les spécificités régionales. Dans ce contexte, le conseiller auprès du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad a indiqué qu'"au-delà des projets prévus en matière d'électrification, de réalisations de routes, d'infrastructures éducatives et de santé, l'enjeu du programme destiné à ces localités reste celui d'enclen-

cher la dynamique de développement économique de ces territoires". Evoquant un nombre total de 13.785 zones d'ombre existant actuellement sur un chiffre initial de 15.044, le conseiller auprès de la présidence a précisé que ces régions ne sont pas dépourvues de potentialités pouvant leur permettre, après la réalisation des différents projets de désenclavement, de créer des activités aussi bien dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie de transformation et artisanales. M. Merad a plaidé, dans ce sens, pour une démarche

"multisectorielle" afin de disposer de conditions "favorables" au profit des porteurs d'idées. Abondant dans le même esprit, le docteur Abdelkader Benhadjoudja a mis l'accent, quant à lui, sur l'importance de confronter l'enjeu de la concentration des populations sur les zones du littoral et du nord, où vit environ 63% des citoyens, alors que les Hauts-plateaux et le Sud, sont occupés respectivement par 28% et 9% de la population.

E.R

L'année 2020, une station phare dans le processus de mise en œuvre de la stratégie de modernisation du secteur de l'Intérieur

L'année 2020 a été une étape phare dans le processus de mise en œuvre de la stratégie de modernisation dans le secteur de l'Intérieur, ce qui est traduit notamment par le progrès accompli dans la production des documents biométriques et le suivi en temps réel de l'avancement des projets enregistrés dans les zones d'ombre, a indiqué mercredi le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. Dans son bilan d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de modernisation du secteur de l'Intérieur pour aboutir à la gouvernance électronique, le ministère a indiqué que

l'année 2020 a été "une étape phare dans le processus de mise en œuvre de la stratégie de modernisation" dans laquelle il s'est référé à "une approche globale et multisectorielle guidée par le programme du président de la République et de ses instructions successives dans ce sens". En concrétisation du 25e engagement du programme du président de la République concernant "la concrétisation d'une mutation numérique pour améliorer la communication, généraliser l'utilisation des TIC particulièrement dans les administrations du service public, développer la gouvernance du secteur économique", les services du ministère se

sont attelés en 2020 à faire avancer plusieurs ateliers pour "faciliter les mesures administratives et rapprocher l'administration du citoyen". Dans le cadre de cette démarche, le secteur a veillé au développement de la production des différents documents biométriques, un volet qui coïncide avec l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans un mode de gestion moderne des différents dossiers d'actualité pour faciliter les mesures administratives qui exigent une coordination et un suivi permanents aux plans central et local.

amine.r

CET d'Oran

Baisse du volume des déchets valorisables récupérés en 2020

La récupération des déchets valorisables au niveau des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Oran a enregistré en 2020 une baisse par rapport à 2019 à cause de la crise sanitaire marquée par la pandémie de Covid-19, a-t-on appris auprès de la direction de l'EPIC "CET Oran". Le volume du plastique récupéré au cours de l'année 2020 n'a pas dépassé 3.000 tonnes, alors qu'il avait atteint 4.400 tonnes au cours de l'année 2019, a indiqué la chef de service valorisation au niveau de l'EPIC CET Oran, Amina El Mogherbi. Le carton a connu, quant à

lui, une baisse plus importante en se chiffrant à 540 tonnes en 2020 contre 800 tonnes en 2019, a ajouté Mme El Mogherbi, selon qui cette baisse est le résultat de l'arrêt du tri à la source au niveau du CET de Hassi Bounif (plus grand CET d'Oran) à cause de la crise de Covid-19. Le tri à la source a été arrêté pendant des semaines pour préserver la santé des trieurs. Cette situation a perduré avec l'application des mesures de prévention, ce qui a freiné le travail et conduit par conséquent à la baisse du volume des déchets récupérés, a-t-elle relevé. Pour pallier à ce déficit, la direction de l'entreprise publique

a lancé, durant la période de crise sanitaire, plusieurs opérations pour encourager l'apport volontaire des déchets valorisables au niveau du centre de tri de proximité à haï "Medina Jdida", avec comme slogans "Donne des bouteilles, je te donne un masque", ou "Des bouteilles contre des tickets de recharge téléphonique". Le centre de tri sélectif de haï Medina Jdida a permis, par ailleurs, de récupérer le carton du grand marché de ce quartier et des rues commerçantes du centre-ville, a-t-on fait savoir.

M.L

La Conservation foncière de la wilaya des cellules à travers ces différentes antennes

Vers l'accélération de l'opération de remise des livrets fonciers (responsable)

La Conservation foncière de la wilaya de Tlemcen compte mettre en place, la semaine prochaine, des cellules à travers ces différentes antennes pour accélérer l'opération d'établissement et de remise des livrets fonciers à leurs bénéficiaires, a-t-on appris de son responsable. Ouandadji Boumediène a indiqué, à l'APS, que suite aux instructions du ministère des Finances portant remise des livrets fonciers à leurs bénéficiaires dans un délai ne dépassant pas le mois, il est prévu, la semaine prochaine, la constitution de cellules regroupant des fonctionnaires des directions de la Conservation foncière et des domaines et du cadastre à travers six (6) conservations foncières des daïras de Mansourah, Remchi, Maghnia, Ghazaouet, Sebdou et Ouled Mimoun. L'opération a été pré-

cédée par l'installation d'une cellule de Tlemcen sise au niveau de la direction de la Conservation foncière au courant de cette semaine. L'opération de recensement des livrets fonciers a été entamée pour les remettre à leurs bénéficiaires dans les délais impartis et rattraper le retard résultant des conditions et circonstances de chaque conservation notamment en ce qui concerne le nombre d'agents qui reste "insuffisant", selon la même source. Elle concerne l'établissement et la remise des livrets fonciers dans un délai ne dépassant pas un mois aux détenteurs de dossiers, notamment ceux qui disposent de contrats ayant fait l'objet d'une publication, n'ayant aucun problème administratif et sont en conformité avec les données de l'opération cadastrale, de même qu'ils répondent aux obligations réglemen-

taires telles que stipulées dans les textes de loi, a-t-on souligné. M. Ouandadji a ajouté que les citoyens qui disposent de contrats tacites non officiels ne sont pas concernés par cette opération qu'après expiration de la durée légale autorisée de deux ans pour parachever l'enquête avec les directions du Cadastre et des Domaines sur la situation du dossier déposé. Pour rappel, la direction de la Conservation foncière de Tlemcen a procédé, durant l'année 2020, à l'établissement et la remise de 5.952 livrets fonciers, en plus de 400 autres qui ont été traités et remis depuis le début de l'année en cours par la Conservation foncière de la daïra de Mansourah, selon M. Ouandadji, qui a assuré que tous les dossiers déposés seront traités progressivement.

M.K

LA JOURNALISTE DE LA CHAINE TAMAZIGHT (TV4) DE LA TÉLÉVISION NATIONALE

Tinhinane Laceb tuée de plusieurs coups de couteau assénés par son mari

La journaliste de la Chaîne Tamazight (TV4) de la Télévision nationale, Tinhinane Laceb, décédée en janvier dernier, a été "tuée de plusieurs coups de couteau assénés par son mari" qui a été déferé devant le procureur de la République territorialement compétent, a indiqué HIER un communiqué des services de la Sûreté d'Alger. "Agissant suite à un appel reçu sur le numéro vert depuis Birkhadem où un homme avait déclaré avoir tué sa femme et se trouver toujours dans son domicile, les éléments de la Brigade de police judiciaire de la Sûreté d'Alger se sont rendus sur place et constaté le décès de la victime de sexe féminin dont le corps gisait à même le sol dans une marre de sang. L'auteur de l'homicide, en l'occurrence le mari, se tenait non loin du corps de sa victime tenant dans sa main l'objet de son méfait (couteau). Ce dernier a été arrêté et présenté devant les juridictions compétentes pour la poursuite des procédures à son encontre", précise la même source. La victime travaillait comme journaliste à la Chaîne en Tamazight (TV4) de la télévision nationale. Dans le cadre de procédures en vigueur, les éléments d'identification relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont accompli leur mission, pris des photos de la victime et relevé toutes les traces sur la scène de crime. Après autopsie médico-légale, il a été constaté que le corps de la victime présentait plusieurs traces de coups de couteau, ZANE.T

SAFAV MB DE TIARET

Livraison de 708 véhicules de marque Mercedes Benz

La Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz (SAFAV-MB) d'Ain Bouchekif (Tiaret) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) a livré mercredi 708 véhicules au profit d'instances et entreprises publiques et privées. Le président du Conseil d'administration de la SAFAV-MB, le général Smail Krikou, a indiqué, dans une intervention à l'occasion de la cérémonie de livraison tenue au siège de la société, que 708 véhicules de marque Mercedes Benz de différents missions et types (tout terrain, utilitaire, sprinter) ont été livrés ce mercredi à plusieurs entreprises et instances publiques et privées, soulignant que la société a réussi à maintenir la production et la commercialisation en dépit de la pandémie du coronavirus. La même source a fait savoir que sur ce lot, 312 véhicules ont été livrés à la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, 80 autres à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), alors que les wilayas de Sétif, Ghardaia, Mascara, Blida et la direction de la santé et de la population de la wilaya d'El Bayadh se sont vus livrer 28 véhicules au total. Pour les privés, 288 véhicules ont été livrés. Le protocole de livraison et de réception a été signé par le directeur de la SAFAV-MB par interim Karim Belkharoubi et des représentants d'entreprises et instances concernées sous la supervision du président du Conseil d'administration de la SAFAV-MB, le général Smail Krikou. Par ailleurs, le directeur de cette société par interim Karim Belkharoubi a déclaré que le nombre de véhicules produits, depuis l'inauguration de cette usine en 2014, a dépassé 14.000 véhicules de type Sprinter dont 12.000 commercialisés, en plus de la production de 9.500 autres dont 8.500 commercialisés.

M.L

CONSEIL DE LA NATION

Plusieurs recommandations pour relever les défis du secteur agricole

Les membres de la commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation ont soumis, AVANT HIER, plusieurs recommandations pour relever les défis du secteur agricole en général, et des agriculteurs en particulier, indique un communiqué du Conseil. Ces recommandations ont été formulées lors de l'audition, par les membres de la Commission, du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, sur le thème "agriculture et développement rural: défis actuels et futurs", a précisé la même source. Lors de cette séance, les membres du Conseil de la Nation ont évoqué plusieurs thèmes relatifs au secteur agricole, insistant sur l'importance de parvenir à l'autosuffisance et de réaliser la sécurité alimentaire qui est liée étroitement à la préservation de la sécurité et de la souveraineté nationales, outre de s'orienter vers l'exportation, ajoute la source. Ils ont exprimé, en outre, "leur satisfaction quant aux capacités du secteur agricole du pays et au bond qualitatif qu'a connue la production agricole et son amélioration sur les plans quantitatif et qualitatif, en sus de l'excédent de production réalisé grâce au soutien de l'Etat ainsi qu'aux efforts, à la lutte et à la détermination des agriculteurs en vue de surmonter les difficultés pour la réalisation du développement agricole escompté". Les mem-

bres de la commission ont également loué "les efforts colossaux consentis par les agriculteurs dans le souci de relever les défis et ce en dépit des lacunes dont souffre le secteur, notamment lors de cette conjoncture difficile que traverse le pays à l'instar de tous les pays du monde en raison des retombées de la propagation du covid-19 à tous les niveaux". Les membres de la Commission ont, dans ce cadre, relevé les difficultés et les défis que connaît le secteur agricole en général et les agriculteurs en particulier, et qui ne sont autres que les préoccupations des agriculteurs eux-mêmes, insistant sur l'impératif de les traiter et de leur trouver les solutions efficaces". Ces recommandations ont porté sur la prise en charge sociale de l'agriculteur, la priorité devant être accordée à la production locale de certains produits agricoles par rapport au produit importé afin d'encourager les producteurs, le renforcement des mesures prises pour atteindre l'autosuffisance en termes de production agricole nationale, et le soutien des producteurs locaux. Elles portent également sur la création d'une banque de graines, la facilitation des investissements agricoles, la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration du climat d'investissements agricoles, ainsi que traitement de la problématique des contrats de concession, en sus du renforcement des mesures prises pour la régula-

risation des contrats de propriété des agriculteurs. Les membres du conseil ont également abordé les questions de partenariat étranger dans le domaine agricole, la distribution des semences agricoles, de leur calendrier et de la spéculation là-dessus, l'arrêt d'importation des vaches, notamment les vaches laitières, le stockage de la production, les chambres froides et la commercialisation, ainsi que la cherté du fourrage et le manque de la main-d'œuvre agricole, en sus des fermes pilotes et de l'industrie de transformation. Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural "a salué les préoccupations et relevé l'importance des sujets soulevés et abordés, lesquels dénotent de la profondeur des connaissances des sénateurs et de leur expérience sur le terrain", soulignant à ce propos "les avoir pris en considération". Il a également fourni les explications nécessaires concernant les points et les sujets qui ont suscité des préoccupations". Organisée dans le cadre des séances d'audition, tenues par les commissions permanentes du conseil, cette plénière a été présidée par le président de la commission, Mustapha Djebbane, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bisma Azouar, et le vice-président du Conseil de la nation par intérim, chargé de la législation et des relations

avec l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Gouvernement, Ghazi Djabri, en sus de nombre des membres de l'APN. Par la même occasion, M. Djebbane a souligné l'intérêt particulier accordé au secteur agricole dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et incarné dans le plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre dudit programme, pour lequel les membres du Conseil de la nation ont adopté une résolution dans laquelle ils ont exhorté le Gouvernement à la nécessité d'œuvrer à mettre fin à la dépendance aux revenus des hydrocarbures. Pour sa part, le ministre a passé en revue en chiffres la situation du foncier agricole, les terrains exploitable, la contribution du secteur agricole dans l'économie nationale notamment la production des céréales ainsi que les objectifs du secteur. Il a évoqué également le nombre de postes d'emploi dans le secteur, le taux de croissance, l'agriculture sahraouie, les cultures stratégiques, le développement des steppes, les régions pastorales et montagneuses, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des habitants des régions rurales, la femme en particulier, l'électricité rurale, la meilleure exploitation, l'obtention et la promotion de l'investissement dans le foncier agricole et la réduction du déficit de la balance commerciale.

FELLA.M

ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

Stora n'a pas accordé d'importance aux conséquences sanitaires (Observatoire français)

Le directeur de l'Observatoire des armements en France, Patrice Bouveret, a regretté, dans un entretien accordé à l'APS, que l'historien Benjamin Stora n'ait pas accordé une "grande importance" aux conséquences sanitaires sur les populations de Reggane et de Tamanrasset, victimes des essais nucléaires effectués par la France en Algérie. "Nous regrettons que la place consacrée aux conséquences des 17 essais nucléaires, réalisés par la France pendant la guerre d'Algérie et les cinq premières années de l'indépendance, ne soient pas plus importante. Benjamin Stora n'aborde que la question des déchets laissés par la France sur place, sans souligner l'importance des conséquences sanitaires pour les populations du Sahara", a déploré M. Bouveret. Il a estimé que ces conséquences sanitaires "ne peuvent pas être considérées comme un problème dont la gestion reviendrait uniquement au service de santé algérien, mais l'inquiétude vient surtout dans la mise en œuvre des nombreuses recommandations du rapport". Les essais nucléaires criminels, menés par la France coloniale du 13 février au 1er mai 1966 à Reggane (Adrar) et In Ecker (Tamanrasset), continuent de faire des ravages parmi les populations de la région, causant des pathologies jusque-là méconnues, aujourd'hui perceptibles aussi bien sur la santé humaine que l'environnement, la faune et la flore. Le cofondateur et directeur de l'Observatoire des armements a rappelé que des propositions pour le règlement des conséquences des essais nucléaires ont été annoncées à deux reprises au moins, en 2008 et en 2012, par les responsables politiques des deux pays, "sans qu'elles soient suivies d'une mise en œuvre concrète", relevant que la mission confiée par le président Emmanuel Macron à l'historien Benjamin Stora "bras-

sait un spectre très large couvrant toute la période de la colonisation et la guerre d'Algérie". Le co-auteur, avec Jean-Marie Collin, de "Sous le sable, la radioactivité! Déchets des essais nucléaires français en Algérie", a également noté, en enchaînant sur l'absence d'indemnisation des victimes algériennes de ces essais nucléaires, que cette question "ne concerne pas seulement les victimes en Algérie, mais bien l'ensemble des personnes affectées". Il a fait savoir qu'"en dix ans d'existence de la loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Loi Morin), seulement 363 personnes ont pu en bénéficier", qualifiant cela de "ridicule au regard des conséquences subies par l'ensemble des populations et des personnels, suite aux 210 essais réalisés par la France entre 1960 et 1996 en Algérie et en Polynésie". Citant les dernières données publiées par le Comité chargé d'examiner les dossiers (Civen, Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires), il a révélé "qu'une seule indemnisation a été accordée à une personne habitant en Algérie, contre 63 indemnisations à des personnes résidant en Polynésie et 299 à des membres du personnel civil ou militaire". Il a indiqué que "plusieurs raisons expliquent cette situation anormale", faisant observer que "si le gouvernement français a adopté une loi d'indemnisation, c'est avant tout le résultat des actions menées durant de nombreuses années par les populations, les personnels militaires et civils des essais nucléaires avec le soutien des associations, tout particulièrement de l'Observatoire des armements, de l'Aven (Association des vétérans des essais nucléaires) et de l'association +Moruroa e nous+, regroupant les anciens travailleurs polynésiens". A cela s'ajoutent des "actions menées au niveau des médias, des parlementaires y

compris devant la Justice", a-t-il dit, estimant qu'en Algérie "la constitution d'associations de victimes a été plus tardive et rencontre encore beaucoup de difficultés pour se faire entendre". Soulignant que la loi Morin pose le principe de réparation du préjudice subi pour toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant des essais nucléaires, M. Bouveret a noté que "les démarches pour bénéficier de cette loi ne sont pas des plus simples, notamment pour les populations vivant dans la zone des essais". "Outre que tout se passe en français dans un pays où la langue officielle est l'arabe, il faut rassembler nombre de pièces administratives et pouvoir se déplacer si besoin en France. Il faudrait, par exemple, que la France, en concertation avec l'Algérie, dépêche des équipes socio-médicales sur place pour aider à la constitution des dossiers. Nous en sommes loin", a-t-il encore regretté. Il a ajouté que la loi Morin "pose le principe de réparation du préjudice subi pour toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant des essais nucléaires", relevant que "le problème réside dans son application qui repose, pour une large part, sur de simples décrets pris par le gouvernement". M. Bouveret a expliqué que parmi "les mesures rapides qui pourraient être prises concernant particulièrement les populations en Algérie, c'est, d'une part, élargir les zones où les personnes doivent avoir séjourné et, d'autre part, compléter la liste des maladies ouvrant droit à l'indemnisation". En outre, il a estimé que la loi pourrait être modifiée "au niveau de la prise en compte des conséquences génétiques et de leur transmission pour les générations suivantes", rappelant que depuis son adoption en 2010, "la loi Morin a déjà été modifiée à plusieurs reprises afin de permettre sa mise en œuvre effective".

Titularisation de 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a fait état, mardi à Tissemsilt, de la titularisation de 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national. Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué qu'à ce jour, 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national ont été titularisés, soulignant que l'opération concerne 370.000 contractuels répartis en deux catégories, à savoir ceux cumulant 8 années et plus d'expérience jusqu'à 2019, et ceux totalisant trois à 8 ans d'expérience cette année. M. Djaaboub a assuré qu'il sera procédé dans les prochains jours à l'activation de l'opération de titularisation pour atteindre un grand taux d'insertion et l'achever définitivement cette année. Par ailleurs, il a fait savoir que son département ministériel œuvre à endiguer définitivement la bureaucratie dans les instances du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en plus de la numérisation et de l'allègement des procédures. Concernant les dossiers en suspens des demandeurs d'aides financières dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), le ministre a indiqué qu'il a donné des instructions au Directeur général du FNPOS pour activer l'opération d'octroi des aides financières disponibles. El Hachemi Djaaboub, qui a présidé la cérémonie de remise de décisions d'insertion de diplômés, des contrats de location de locaux commerciaux relevant du secteur de l'habitat situés dans la commune de Layoune et de chèques bancaires dans le cadre de dispositifs d'aide à l'emploi au profit de plusieurs bénéficiaires, a souligné l'importance d'encourager les jeunes à accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des services de santé afin d'absorber le chômage. Une vision prospective du Gouvernement sera suivie par des mesures incitatives visant à développer l'investissement et fournir des emplois aux jeunes, a-t-il fait savoir, notant que la pandémie du coronavirus a causé des pertes en postes d'emploi. A ce propos, le ministre a rappelé que les salaires des travailleurs ont été payés durant le congé exceptionnel à cause de la pandémie du Covid-19. Le premier responsable du secteur s'est enquis du projet d'élevage de bétail dans le cadre de l'agence de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) dans la région de "Ouatouat" dans la commune de Tissemsilt et inspecté les sièges de l'antenne de la CNAC et l'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS)

M.L

AGRICULTURE

Tiré par le confinement, le cheptel ovin augmente de plus d'un million de têtes

L'effectif du cheptel ovin a augmenté de plus d'un million de têtes en 2020 en raison des méventes enregistrées durant le confinement imposé par la crise sanitaire de la Covid-19, selon une responsable au ministère de l'Agriculture et du développement rural. "Tiré par le confinement sanitaire, le nombre du cheptel ovin en Algérie s'est accru en dépassant 29 millions de têtes l'année écoulée, contre 28 millions environ durant les dernières années", a indiqué Leila Toumi, sous-directrice chargée du développement des filières animales au ministère. "Il y'a eu beaucoup moins d'abattage durant

l'année précédente par rapport aux années d'avant du fait de la conjoncture sanitaire", a expliqué Mme Toumi dans une déclaration à l'APS. La fermeture des marchés de bétail, l'interdiction des fêtes de mariage, l'évitement des cérémonies de funérailles et la fermeture des restaurants sont autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement du cheptel ovin, selon cette responsable. Même durant la fête de l'Aïd El Adha, de nombreuses familles avaient renoncé, par précaution, au rituel du sacrifice du mouton, a-t-elle fait constater. Abondant dans le même sens, le président de la Fédération nationale des éleveurs (FNE),

Azaoui Djilali, estime que le marché du bétail a beaucoup souffert des conséquences de la pandémie du Covid-19, et les méventes cumulées tout au long du confinement sanitaire ont fait que l'effectif du cheptel augmente. Il a néanmoins affirmé qu'en dehors de cette hausse engendrée par la crise sanitaire, la production nationale en viande ovine a toujours été importante par rapport à la demande et il y aurait même, selon lui, un excédent à exporter si les moyens logistique avaient été disponibles. Quant au prix des viandes ovines, qui reste tout de même exorbitants par rapport au pouvoir d'achat des ménages,

malgré la production abondante de la filière, M. Azaoui impute cette hausse aux spéculateurs et aux vendeurs occasionnels qui se convertissent aux marchands de bétails notamment à l'approche des grandes occasions. "Ce n'est sûrement pas les éleveurs, ni même les maquignons, qui sont derrière cette hausse des prix", assure le président de la FNE. Il considère par ailleurs que les maquignons ont toujours été les partenaires des éleveurs en les aidant à placer leur bétail sur le marché avec des marges bénéficiaires "raisonnables". Pour ce professionnel de la filière, la régulation des prix de l'ovin, qui représente

60% de la production nationale en viande rouge, estimée à plus de 5 millions de quintaux par an, devrait se faire à travers la limitation des intervenants dans la chaîne de commercialisation.

Des coopératives pour barrer la route aux spéculateurs

Il a préconisé à cet effet l'organisation des éleveurs à travers des coopératives agricoles pour barrer la route aux spéculateurs tout en soulignant le rôle de ces coopératives qui devraient booster l'activité des complexes d'abattage.

RYME.S

Wall Street finit proche de l'équilibre au lendemain de records

La Bourse de New York a fini proche de l'équilibre mardi, reprenant son souffle après être montée la veille à des sommets, tout en gardant un oeil sur les discussions en cours à Washington autour d'un nouveau plan d'aide à l'économie. L'indice des valeurs vedettes, le Dow Jones Industrial Average, a cédé 0,03% à 31.375,83 points et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,11% à 3.911,24 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, est en revanche monté de 0,14% à 14.007,70 points, un nouveau record. Wall Street avait terminé sur des records lundi, conservant son élan de la semaine passée dans un marché rassuré par

la perspective d'un gigantesque plan de soutien à l'économie américaine: le Dow Jones était monté de 0,76%, le Nasdaq de 0,95% et l'indice élargi S&P 500 de 0,74%. Le Dow Jones et le S&P 500 avaient alors enregistré une sixième séance de hausse consécutive, ce qui a incité les investisseurs à prendre quelques bénéfices mardi. Les marchés "se sont redressés après un petit retour en arrière il y a deux semaines, soutenus par l'accélération des campagnes de vaccination contre le Covid-19, des signaux suggérant le ralentissement des taux d'infection et la perspective grandissante de nouvelles mesures de soutien budgétaire aux Etats-

Unis", ont résumé les analystes de Charles Schwab. Les discussions sur le plan de 1.900 milliards de dollars proposé par le président Joe Biden se sont d'ailleurs poursuivies au Congrès américain. Les indices se sont repliés mardi de leurs records, "le temps d'évaluer la récente hausse et alors que les indicateurs et les résultats d'entreprises continuent d'arriver", ont précisé les analystes de Schwab. Ainsi le moral des dirigeants des petites entreprises s'est-il encore dégradé en janvier, tombant à son plus bas niveau depuis mai 2020, selon la Fédération nationale des entreprises indépendantes.

ANAM

Attribution de six titres d'exploration minière pour plus de 413 millions de dinars

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a attribué mercredi six (06) permis d'exploration minière de type carrières sur un total de 21 sites mis en adjudication, et ce, pour un montant global de 413,6 millions de dinars. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 50e session d'adjudication de permis miniers dont l'appel d'offres national, lancé en mars 2020, a porté sur l'exploration minière de 21 sites se situant dans 11 wilayas du pays. 12 plis finaux ont été ouverts lors de cette session d'adjudication retenus dans le cadre de la phase des offres financières. Les sites miniers sollicités se situent au niveau des wilayas de Biskra (2), M'sila, Ouargla et Illizi (2). Les deux sites de la wilaya de Biskra sont : le site de M'Haissel 2 pour l'exploitation de gypse attribué par la société "Sarl Knauf Platre" pour un montant de 8,15 millions de dinars et le site de Laaroussin pour l'exploitation de sable de construction attribué à la société "Eeurl Adjelfaoun" pour un montant de 30 millions de dinars. S'agissant de la wilaya de M'sila, le site Erg Ez Zbar dédié à l'exploration de sable de construction a été attribué à la société "SNC Groupe Aliti" pour 80 millions de dinars. Le site "RN 56



double voie" au niveau de la wilaya d'Ouargla a été attribué à la société "Sarl Zad El Hawa" pour un montant de 45,4 millions de dinars destiné à l'exploration de Tuf. Concernant la wilaya d'Illizi, les deux sites "Oued Ouan Askarene" et "Oued In Adaoui" destinés à l'exploration de calcaire ont été attribués à la société "Sarl Acosco" pour, respectivement, 91 millions et 159 millions de dinars. Pour rappel, cet appel d'offre national n° 01/ANAM/2020 lancé en mars 2020 s'est tenu selon le président de l'ANAM, Smail El Djouzi, "dans des conditions un peu particulières dues aux conditions sanitaires que nous traversons, ce qui nous a obligés à repor-

ter à plusieurs reprises la date d'ouverture des plis des offres techniques et des offres financières". Au terme de l'ouverture des plis des offres techniques en octobre dernier, l'ANAM avait annoncé 82 plis reçus dont 62 plis recevables après examen et 20 plis rejetés pour non-conformité avec les exigences du cahier des charges. "Après examen des dossiers des offres retenues lors de la phase technique par la commission ad hoc, tel stipulé par l'article 19 du cahier des charges, 32 offres ont été retenues pour la phase financière et 30 non retenues", a rappelé M. El Djouzi.

AMINE.R

BARRAGE VERT-ZONES D'OMBRE

Enjeux et défis du développement durable, thème d'une conférence initiée par l'INESG

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) organise deux journées d'étude, mercredi et jeudi sur le thème "Barrage vert-Zones d'Ombre: enjeux et défis du développement durable de la Nouvelle République" avec la participation de plusieurs experts et spécialistes ainsi que des hauts responsables. Cette rencontre sera l'occasion pour les décideurs, les professionnels, les chercheurs et les acteurs impliqués dans le développement durable de mener un échange et une réflexion sur les voies et moyens les plus indiqués notamment pour appuyer et accompagner les engagements présidentiels pour bâtir une Nouvelle République, dont ceux du titre III intitulé "pour une politique sociale et développement humain", ainsi que de mettre entre corrélation ces engagements avec les 17 objectifs de développement durable onusiens auxquels l'Algérie a déjà souscrit, selon les organisateurs. Ces décideurs, professionnels, chercheurs et acteurs impliqués dans le développement durable auront à se pencher sur les modes opératoires, instruments et outils opérationnels pour traiter au mieux le sujet et parvenir à consolider les actions déjà mises en oeuvre et parfaire celles en cours de réalisation au niveau de ces "Blind spots" du territoire national que sont les Zones d'ombre. Une attention particulière sera portée sur les Zones d'ombre se trouvant sur le tracé du Barrage vert, véritable barrière contre le risque majeur désertification et sécheresse. Il est attendu de cette rencontre le développement de recommandations allant dans le sens d'une mobilisation et du concours de tous les acteurs pour l'éradication des Zones d'ombre ou vivent 8,5 millions d'Algériens en marge du développement économique et social auxquelles ils ont pourtant droit, précise-t-on. Outre la projection d'un film sur les Zones d'ombre, il est prévu lors de la première journée l'établissement d'état des lieux de ces zones et du programme de désenclavement et de développement, qui sera présenté par Brahim Merad, chargé de mission à la présidence de la République, chargé des Zones d'ombre ainsi qu'une communication sur l'apport de l'imagerie satellitaire pour la caractérisation et la gestion des zones d'ombre qui sera animée par le directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik. Les instruments d'aménagement du territoire, pratiques et actions dans la Nouvelle République, la gouvernance des Zones d'ombre pour une équité territoriale : cas de la Wilaya de Batna, ainsi que le Système national d'aménagement du territoire et le modèle économique entre Zones d'ombre et Nouvelle République, figurent également parmi les thèmes qui seront abordés.

K.J

MINES

Attribution de six titres d'exploration minière

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a attribué mercredi six (06) permis d'exploration minière de type carrières sur un total de 21 sites mis en adjudication, et ce, pour un montant global de 413,6 millions de dinars. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 50e session d'adjudication de permis miniers dont l'appel d'offres national, lancé en mars 2020, a porté sur l'exploration minière de 21 sites se situant dans 11 wilayas du pays. 12 plis finaux ont été ouverts lors de cette session d'adjudication retenus dans le cadre de la phase des offres financières. Les sites miniers sollicités se si-

tuent au niveau des wilayas de Biskra (2), M'sila, Ouargla et Illizi (2). Les deux sites de la wilaya de Biskra sont : le site de M'Haissel 2 pour l'exploitation de gypse attribué par la société « Sarl Knauf Plâtre » pour un montant de 8,15 millions de dinars et le site de Laaroussin pour l'exploitation de sable de construction attribué à la société "Eurol Adjelfaoun" pour un montant de 30 millions de dinars. S'agissant de la wilaya de M'sila, le site Erg Ez Zbar dédié à l'exploration de sable de construction a été attribué à la société "SNC Groupe Aliti" pour 80 millions de dinars. Le site "RN 56 double voie" au niveau de

la wilaya d'Ouargla a été attribué à la société "Sarl Zad El Hawa" pour un montant de 45,4 millions de dinars destiné à l'exploration de Tuf. Concernant la wilaya d'Illizi, les deux sites "Oued Ouan Askarenel" et "Oued In Adaoui" destinés à l'exploration de calcaire ont été attribués à la société "Sarl Acosco" pour, respectivement, 91 millions et 159 millions de dinars. Pour rappel, cet appel d'offre national n° 01/ANAM/2020 lancé en mars 2020 s'est tenu selon le président de l'ANAM, Smail El Djouzi, "dans des conditions un peu particulières dues aux conditions sanitaires que nous traversons, ce qui nous a obligés

à reporter à plusieurs reprises la date d'ouverture des plis des offres techniques et des offres financières". Au terme de l'ouverture des plis des offres techniques en octobre dernier, l'ANAM avait annoncé 82 plis reçus dont 62 plis recevables après examen et 20 plis rejetés pour non-conformité avec les exigences du cahier des charges. « Après examen des dossiers des offres retenues lors de la phase technique par la commission ad hoc, tel stipulé par l'article 19 du cahier des charges, 32 offres ont été retenues pour la phase financière et 30 non retenues », a rappelé M. El Djouzi.

Agriculture

Le gouvernement au secours des éleveurs

Avec le confinement et la hausse des prix des matières premières, les agriculteurs et éleveurs sont confrontés à la hausse des prix des aliments du bétail. Le ministère de l'Agriculture vole à leur secours. En plus d'avoir formulé des propositions concrètes, le ministère de l'Agriculture a décidé de créer une cellule centrale chargée du suivi des prix des matières entrant dans la composition du fourrage sur le marché international, et de la stratégie de distribution nationale de ce produit et de la disponibilité de la matière première comme le son et l'orge, et le contrôle de leurs prix sur le marché national. Un responsable du ministère a précisé que des comités de wilayas ont « également été mis en place pour le suivi de la distribution des matières premières au niveau local aux prix fixés, et la préparation des listes des éleveurs bénéficiaires, activant en coordination avec les chambres agricoles, outre la formation d'équipes

mixtes regroupant la Direction des services agricoles, la direction du Commerce et les coopératives de céréales et légumes secs, chargées du contrôle du taux d'extraction des constituants du son de blé ». Sur la base des informations échangées entre ces comités de wilayas, la cellule centrale procède, en cas d'urgence, à la prise des mesures nécessaires. Dans ce contexte, le responsable a annoncé que le prix du son subventionné a été fixé sur le marché national à 2500 DA, avec l'élargissement de sa distribution par les minoteries concernées, aux coopératives et associations des éleveurs, alors que ce produit était exclusivement destiné auparavant à l'alimentation des vaches laitières. La veille, le ministre de l'Agriculture, Abdelhadmid Halmdani a annoncé de nouvelles mesures pour aider les éleveurs. Pour lui « la préoccupation majeure, pour l'heure, est l'organisation de la distribution et de l'acheminement du fourrage aux éleveurs en mobilisant

tous les moyens possibles ». Le ministère de l'Agriculture avait pris, depuis le mois de novembre dernier, plusieurs mesures, dont la mise en place d'un système de distribution du son de blé pour tous les bétails sans exception, au prix de 1500 DA le quintal. « Face à la persistance des effets de cette crise et face aux obstacles rencontrés par les éleveurs pour obtenir le fourrage, notamment subventionné, le ministère a pris des mesures supplémentaires pour garantir du fourrage alternatif à des prix étudiés et procédé à l'installation de Commissions, au niveau local et central, pour le suivi de l'application de ces mesures sur le terrain », souligne la même source. Des unités au niveau de l'ONAB et des coopératives de céréales ont été affectées à l'approvisionnement en son de blé et fourrage subventionné aux éleveurs afin d'éviter le déplacement des éleveurs non affiliés aux minoteries pour acquérir cet aliment.

Saïd Sadia

CAPDEL

Réception de 400 000 tests antigéniques et 20 000 tests PCR de dépistage de la Covid-19

L'Algérie a réceptionné, à ce jour, 400 000 tests antigéniques, 20 000 tests PCR et deux (02) appareils de dépistage de la Covid-19 dans le cadre du projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19", indique un communiqué du Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (Capdel). La réception de ces équipements distribués par le biais de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et l'institut Pasteur d'Algérie, a été effectuée dans le cadre du projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", doté d'un budget de 43 millions d'euros, dont les parties concernées à savoir le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la délégation de l'UE et le PNUD en Algérie, ont procédé à la mise en œuvre, ajoute la même source. Le programme prévoit également la formation de 3.000 praticiens (médecins, infirmiers et techniciens) de la santé publique et la mise en œuvre de campagne de sensibilisation aux gestes barrières et à la vaccination, en collaboration avec la société civile. Selon le communiqué, le projet, dont l'accord a été signé en décembre dernier, est destiné "à soutenir l'effort du Gouvernement algérien pour enrayer la propagation de la pandémie de Covid-19" en dotant les structures sanitaires publiques en équipements médicaux, en matériels de dépistage précoce et des équipements de protection au profit du personnel soignant". Le ministre de la Santé, Pr Abderahmane Benbouzid qui a dit avoir "apprécié à sa juste va-

leur, ce précieux geste solidaire européen envers l'Algérie", estime que cette initiative "est un appui appréciable à notre système de santé et aux efforts des pouvoirs publics" dans leur lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus, est-il ajouté. Le chef de la délégation de l'UE en Algérie, M. John O'Rourke, pour sa part, a affirmé que cette action de solidarité "est un signe d'amitié entre l'Algérie et les pays de l'Europe", soulignant qu'elle apporte "un appui matériel concret pour le personnel médical et pour les malades. Ensemble, nous sommes plus forts contre la pandémie". Ainsi, l'UE est l'un des plus "importants bailleurs" du mécanisme Onusien Covax à travers lequel l'Algérie bénéficiera de vaccins (une première allocation de 2,2 millions de doses de vaccins vient d'être annoncée), indique le communiqué du Capdel, soulignant que la Commission européenne "entreprind avec ses Etats membres de mettre en place un dispositif qui permettrait de partager avec des pays tiers des doses de vaccin acquises dans le cadre des Accords d'Achat Anticipé, conclus avec les producteurs de vaccins". Pour la représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Blerta Aliko, le PNUD, ajoute le communiqué Capdel, "est chargé de mettre en œuvre une réponse globale et intégrée du système des Nations Unies, suivant une approche qui offre des solutions holistiques multi-thèmes +préparation, réponse et relèvement+ et qui prenne en compte tous les défis liés à cette pandémie".

PORT DE MOSTAGANEM

Importation de près de 44.000 tonnes de semences de pomme de terre (DSA)

Une opération d'importation de 44.000 tonnes de semences de pomme de terre a eu lieu à partir du port de Mostaganem, en prévision de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya. La cheffe de service production et appui technique, Ouicha Bouras a indiqué, à l'APS, que des quantités de diverses variétés de semences de pomme de terre en provenance de Hollande, de France et du Danemark entre le 10 et 27 novembre dernier, ont atteint un chiffre de 43.162 tonnes à travers 16 opérations d'importation. Ces semences de pomme de terre d'importation sont soumises aussitôt débarquées aux quais du port de Mostaganem à des analyses par la station régionale de protection végétale située à Oued El Hadaik dans la commune de Sayada, pour confirmer qu'elles sont saines et indemnes de toutes les maladies. Ces quantités, une fois eu le permis de libre circulation et celui de sortie du port, seront également soumises immédiatement à des analyses additionnelles au niveau des entrepôts et sites de stockage, après remise du permis de vente, a ajouté Mme Bouras. A ces semences d'importation destinées aux producteurs de pomme de terre s'ajoutent celles locales et intenses stockées par six opérateurs économiques activant dans ce créneau, qui ont atteint près de 75.000 quintaux. Le ministère de tutelle a décidé, cette année, l'importation de semences de pomme de terre par étapes, en fonction de la demande des producteurs au niveau national et en gardant un œil sur la campagne de culture primeure et de saison, pour encourager les semences locales et réduire l'importation,

M.L

Emploi

Titularisation de 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a fait état, mardi à Tissemsilt, de la titularisation de 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national. Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué qu'à ce jour, 47.000 détenteurs de contrats de pré-emploi au niveau national ont été titularisés, soulignant que l'opération concerne 370.000 contractuels répartis en deux catégories, à savoir ceux cumulant 8 années et plus d'expérience jusqu'à 2019, et ceux totalisant trois à 8 ans d'expérience cette année. M. Djaaboub a assuré qu'il sera procédé dans les prochains jours à l'activation de l'opération de titularisation pour atteindre un grand taux d'insertion et l'achever définitivement cette année. Par ailleurs, il a fait savoir que son département ministériel œuvre à endiguer définitivement la bureaucratie dans les instances du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en plus de la numérisation et de l'allègement des procédures. Concernant les dossiers en suspens des demandeurs d'aides financières dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), le ministre a indiqué qu'il a donné des instructions au Directeur général du FNPOS pour activer l'opération d'octroi des aides financières disponibles. El Hachemi Djaaboub, qui a présidé la cérémonie de remise de décisions d'insertion de diplômés, des contrats de location de locaux commerciaux relevant du secteur de l'habitat situés dans la commune de Layoune et de chèques bancaires dans le cadre de dispositifs d'aide à l'emploi au profit de plusieurs bénéficiaires, a souligné l'importance d'encourager les jeunes à accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des services de santé afin d'absorber le chômage. Une vision prospective du Gouvernement sera suivie par des mesures incitatives visant à développer l'investissement et fournir des emplois aux jeunes, a-t-il fait savoir, notant que la pandémie du coronavirus a causé des pertes en postes d'emploi. A ce propos, le ministre a rappelé que les salaires des travailleurs ont été payés durant le congé exceptionnel à cause de la pandémie du Covid-19. Le premier responsable du secteur s'est enquis du projet d'élevage de bétail dans le cadre de l'agence de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) dans la région de "Ouatouat" dans la commune de Tissemsilt et inspecté les sièges de l'antenne de la CNAC et l'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS). Il s'est également rendu à une exposition de micro-entreprises concrétisées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi.

Destruction d'une casemate et d'une bombe, saisie de plus de 19 qx de kif traité (MDN)

Une casemate pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été détruites par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont, par ailleurs, saisi plus de 19 quintaux de kif traité et arrêté 16 narcotrafiquants au cours de la période allant du 3 au 9 février, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont découvert et détruit, à Tébessa et Skikda, une (1) casemate pour groupes terroristes et une (1) bombe de confection artisanale, tandis qu'un (1) fusil à répétition a été saisi à Médéa", précise la même source. Dans le

cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 19 quintaux et 50 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc". A ce titre, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont intercepté, lors d'opérations distinctes

au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 11 narcotrafiquants et saisi 17 quintaux et 11 kilogrammes de kif traité, 5.124 comprimés psychotropes et 50,5 grammes de cocaïne, alors que 5 narcotrafiquants ont été arrêtés et 239 kilogrammes de kif traité ainsi que 73.653 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires", ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 75 individus et saisi 19 véhicules, 153 groupes électrogènes, 92 marteaux piqueurs, 10 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils

de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 66 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande". "Seize (16) autres individus ont été arrêtés et 14 fusils de chasse, 1 pistolet automatique, 44 flacons lacrymogènes, 193.810 unités de différentes boissons et 4.820 unités de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Khenchela, Constantine, Annaba, Sétif, Ghardaïa, Biskra, Tiaret et Saïda. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 30.987 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Adrar et Bordj Badji Mokhtar", note la même source.

Accidents de la circulation

Deux morts et 141 blessés durant les dernières 24 heures (Protection civile)



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 141 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus dans plusieurs régions du pays durant les dernières 24 heures, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à une personne incommodée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de son domicile à Bordj Akhris dans wilaya de Bouira. Durant la même période, les

unités de secours ont procédé à l'extinction de huit incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bouira, Tizi-Ouzou, Sétif, Souk-Ahras, Biskra et Ain-Defla, ajoute le même bilan, précisant que sept personnes qui souffraient de gênes respiratoires ont été secourues suite un incendie qui s'est déclaré dans la cave d'une maison à Biskra. Concernant les activités de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 50 opérations de sensi-

bilisation à travers 10 wilayas (38 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Dans ce cadre, 39 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés de cinq wilayas (39 communes), ce qui a mobilisé un total de 319 agents de la Protection civile tous grades confondus, 41 ambulances et 21 engins d'incendie.

A.Z

El Tarf : Lancement de la campagne de vaccination contre le coronavirus

La campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid 19) a été lancée, mercredi, à El Tarf, à partir de la polyclinique Keddache Ali, au chef-lieu de la ville, en présence des autorités locales. Selon le directeur local de la santé et la population (DSP), Dr. Bada Hadj Abderrahmane, la wilaya d'El Tarf a été destinataire d'un premier quota de 660 doses de vaccin, réceptionné mardi soir et stocké suivant les normes requises. Les personnes vaccinées seront placées, juste après l'injection du vaccin, sous observation pendant une demi-heure dans le but de s'enquérir d'éven-

tuels manifestations post-vaccinales indésirables, a-t-il souligné. Conformément au planning mis en place par les autorités sanitaires du pays, la vaccination contre la covid19 est accessible en priorité au personnel médical, paramédical et staffs mobilisés dans le cadre de la lutte contre ce virus ainsi qu'aux personnes âgées et autres patients atteints de maladies chroniques, puis sera "progressivement" généralisée pour toucher d'autres franges de la population. La campagne de vaccination se poursuivra demain jeudi, à travers les 41 points retenus dans le cadre de cette opération ainsi qu'au

niveau de 05 points mobiles destinés aux zones reculées de cette wilaya frontalière, a-t-il ajouté. Le DSP a, dans ce contexte, rappelé que tous les moyens matériels et organisationnels avaient été mobilisés, auparavant, avec notamment la formation des staffs chargés d'assurer la bonne marche de cette opération. De son côté, le wali, Harfouche Benarar, rappelant l'importance de cette campagne de vaccination qui vise à lutter contre le Covid-19, a signalé que "d'autres quotas" seront réceptionnés prochainement pour permettre de couvrir l'ensemble des besoins.

M.L

Sud-est

61 morts dans des accidents de circulation en milieu urbain en 2020

Au moins 61 personnes ont trouvé la mort et 1.486 autres ont été blessées dans 1.259 accidents de circulation survenus en milieu urbain à travers la région Sud-est du pays, durant l'année écoulée, a-t-on appris mercredi auprès de l'Inspection régionale de police à Ouargla. Le facteur humain, dont l'excès de vitesse, le non-respect de la distance de sécurité et les dépassements dangereux, demeure la principale cause de ces accidents, avec un taux estimé à 98,41 %, a-t-on précisé. Ils sont, néanmoins, en légère baisse par rapport aux 1.541 accidents relevés durant l'année 2019 et qui avaient causé pas moins de 76 décès et 1.773 blessés, selon la même source. Dans le cadre de son programme de communication, l'inspection régionale de police du Sud-est, a organisé l'an dernier une série d'actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routière. Cette institution sécuritaire, qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat, a appelé les usagers de la route à faire preuve de vigilance et à respecter les règles de conduite.

Guelma

Lancement de la 1ère phase de la campagne de vaccination anti-Covid-19

La première phase de la campagne de vaccination anti-Covid-19 a été lancée mardi après midi à Guelma ciblant le personnel du secteur de la santé, les personnes âgées et les malades chroniques. Le coup d'envoi de l'opération a été donné par le wali Kamel Eddine Kerbouche depuis la polyclinique "Oumddour Tounes" à la nouvelle ville de Guelma où 3 personnes (2 hommes et une femme) ont reçu les premières doses du vaccin. Dr Salih Amirouche, président de Conseil scientifique de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Guelma, parmi les premiers à se faire vacciner a appelé les citoyens à "adhérer à cette campagne bénéfique notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques". La deuxième personne qui a reçu le vaccin Khemissi Fayçal, un retraité a indiqué qu'il était avec sa femme, une malade chronique, parmi les premiers inscrits à la liste des citoyens désireux de recevoir le vaccin anti-Covid-19, exprimant à cette occasion sa satisfaction et confiance quant à la performance de ce vaccin. S'agissant de la première phase de la campagne de vaccination, le directeur local de la santé et de la population DSP, Taher Rahmani a indiqué que la wilaya de Guelma a réceptionné un premier lot de 650 doses de vaccin "AstraZeneca", ajoutant que cette étape de vaccination est consacrée aux travailleurs du secteur de la santé, tous corps et grades confondus à travers toutes les unités du secteur en plus des citoyens âgés de plus de 60ans et les malades chroniques.

M.L

Tébessa

Raccordement "prochain" de 41 logements dans la zone d'ombre "El-Ghourira" au réseau d'électricité

Au total, 41 foyers situés dans la zone d'ombre El-Ghourira relevant de la commune d'El-Malabiod (25 km Sud-ouest de Tébessa) seront raccordés "au cours du premier semestre de l'année 2021" au réseau d'électricité, ont précisé mercredi les services de la concession de distribution d'électricité et du gaz. "Les travaux de réalisation de ce projet de développement composé d'un réseau de distribution de 11,8 km et 3 postes de 160 KVA ont été lancés au début de l'année en cours", ont expliqué les représentants de cette société au wali, Mohamed El Barka Dehadj, lors de son inspection de ce projet, soulignant qu'une enveloppe

financière de plus de 32 millions DA a été mobilisée dans le cadre du programme complémentaire de 2013 pour la concrétisation du projet. In situ, le chef de l'exécutif local a relevé que le montant alloué à ce projet était "imposant" instruisant le directeur local de l'énergie et les responsables de la concession de distribution d'électricité et du gaz à privilégier les énergies renouvelables à travers les panneaux photovoltaïques pour alimenter les habitants de certaines zones d'ombre en électricité. En outre, le même responsable a inspecté le chantier de réalisation de la 2ème tranche du chemin communal (CC) reliant le chemin de wilaya (CW) n 5 à la ré-

gion "El-Kriz" sur une distance de 2,5 km qui a nécessité un montant de 24 millions DA du programme communal de développement (PCD) 2020. Sur les lieux, le wali a donné des directives pour le respect des normes et les délais impartis à ce projet devant désenclaver les habitants des zones d'ombre et mechtas de la commune d'El-Malabiod. M. Dahadj a donné le coup d'envoi du projet de réhabilitation et entretien de la 3ème tranche d'une route reliant la RN 16 et la région d'El-Kriz sur une distance de 6 km, pour 159 millions DA et dans un délai d'exécution de 11 mois.

m.J

RELIZANE

Attribution prochaine de 110 logements publics locatifs à Sidi Khettab

Quelque 110 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans la commune de Sidi Khettab (wilaya de Relizane), a-t-on appris mercredi auprès des services communales. La liste nominative préliminaire des bénéficiaires de ces logements a été rendue publique mercredi alors que le dépôt et l'étude des recours se fera dans 8 jours pour établir la liste définitive. Ce quota d'habitat est prêt à être distribuer les travaux ayant été achevés dernièrement, a-t-on indiqué. Par ailleurs, les services de la commune de Sidi Khettab ont état de 50 LPL dont les travaux tirent à leur fin. Pour rappel, le wali de Relizane, Ataallah Moulati avait annoncé récemment la distribution de 7.432 logements de différents programmes en 2021 au profit des 20 communes de la wilaya.

A.Z

BATNA

Entame des travaux d'expertise sur des gravures rupestres (responsable)

L'équipe de spécialistes de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Batna dépêchée vers un site montagneux de la région a entamé ses travaux d'expertise sur des gravures rupestres, largement diffusées sur les réseaux sociaux, a-t-on appris mercredi, auprès d'un membre de cette équipe. "L'équipe de spécialiste a entamé ses travaux d'expertise", a précisé à l'APS, Abderezak Bensalem, archéologue et chef du bureau des sites archéologiques et historiques à la direction locale de la culture et des arts, relevant qu'un dispositif de sécurité a été dressé sur les lieux. M. Bensalem a également souligné que "les résultats de cette expertise seront donnés dès le parachèvement des travaux des spécialistes". Des photographies de gravures rupestres d'un site qui se trouve dans une zone montagneuse entre la localité de R'haouat dans la commune de Hidoussa et la commune de Taxlent (Batna) ont connu une large diffusion sur les réseaux sociaux,

M.L

Mila : Dénombrement de plus de 9.600 oiseaux migrateurs (responsable)

Plus de 9.600 oiseaux migrateurs ont été observés dans la wilaya de Mila au cours de l'opération de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau, a-t-on appris mercredi de la cheffe du service de protection de la faune et de la flore à la conservation de wilaya des forêts, Mme Manel Henniche. Cette population avifaune appartenant à 36 espèces observées du 18 au 31 janvier passé présente une "hausse sensible" comparativement au dénombrement de l'année passée qui avait permis de dénombrier 5.854 oiseaux de 25 espèces, a-t-elle précisé. Expliquant cette augmentation par la disponibilité de ressources ali-

mentaires pour ces oiseaux dont certains hivernent dans la wilaya tandis que d'autres poursuivent leur migration, la même cadre a relevé toutefois un recul des effectifs du grand cormoran dont 2.116 individus ont été signalés cet hiver contre des populations bien plus grandes au cours des années passées. La même responsable a déclaré que l'opération de dénombrement a été menée sur trois barrages de la wilaya et trois retenues en précisant que la plus importante concentration d'oiseaux a été observée sur les berges du barrage Béni Haroune avec près de 7.600 oiseaux d'eau. Sur les 36 espèces observées, 15 sont protégées par

la législation internationale relative à l'avifaune, a fait savoir Mme Hanniche qui a souligné la présence du tadorne de belon, de la spatule blanche, du flamant rose et de la grue cendrée. Cette dernière espèce n'a été vue dans la wilaya depuis cinq années, a-t-on ajouté. Deux spatules blanches baguees par l'institut de recherche ornithologique la Tour du Valat (France) ont été observées au cours de ce dénombrement permettant de tracer leur parcours migratoire de 2014 à 2021 incluant la France, l'Algérie et l'Italie, a ajouté la même source.

a.z

Laghouat : lancement de la vaccination anti Covid-19

La campagne de vaccination contre le coronavirus a été lancée mercredi à Laghouat, depuis la polyclinique "Réconciliation nationale" du chef-lieu de wilaya. La wilaya de Laghouat a reçu un premier lot composé de 750 doses de vaccin d'"AstraZeneca" anti-covid-19, sachant que chaque dose permettra de vacciner dix (10) personnes, a affirmé le directeur local de la santé et de la population (DSP), Abdelmadjid Tigha, en

marge du lancement de l'opération par les autorités locales. L'opération de vaccination, qui se poursuivra selon un programme étalé sur l'année, concerne, dans sa première phase, le personnel de Santé, les personnes âgées et les malades chroniques, avant d'être généralisée à l'ensemble des citoyens. Les citoyens désireux de se faire vacciner sont invités à se rapprocher des 25 points de vaccination à travers les différentes structures de santé

de la wilaya de Laghouat, pour s'inscrire, a déclaré le même responsable en signalant que des équipes mobiles sont désignées pour les zones d'ombre. Parmi les avis recueillis par l'APS, celui de Djamel Laâtar, médecin, qui dit s'être porté volontaire pour se faire vacciner, indiquant que la vaccination est considéré comme un devoir et un droit en même temps, notamment pour les praticiens de la santé, en première ligne de la lutte contre cette pandémie.

MILA

Intoxication alimentaire de 11 élèves et d'une employée à l'école Aliouche Ismail (protection civile)

Onze (11) élèves et une employée à l'école primaire Aliouche Ismail de la cité Senaoua de la ville de Mila ont été victimes, mercredi, d'une intoxication alimentaire à la suite de la consommation d'un repas froid pour le déjeuner constitué d'œufs et de yaourt, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. La même source a précisé que les éléments de l'unité principale de la protection civile sont intervenus mercredi à 11h09 pour secourir et évacuer des élèves âgés entre 10 et 12 ans dont 6 fillettes et une employée vers le service des urgences médicales de l'hôpital Meghlaoui. LAGHWAQT.J

SÉTIF

2.080 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes de Bir El Arch et El Belaâ

Un total de 2.080 foyers ont été raccordés mercredi au réseau de gaz naturel dans les communes de Bir El Arch et El Belaâ, wilaya de Sétif. L'opération a ciblé 1.950 foyers de la localité Belhouchet relevant de la commune Bir El Arch (40 km à l'Est de Sétif) et 130 foyers des mechtas Timgsine et Djira Sefariya, situées dans la commune de El Belaâ. Réalisée sur un réseau de distribution de 242,5 km linéaire, elle s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment ceux issus des zones enclavées et lointaines, a déclaré le

chef de l'exécutif local, Kamel Abia à cette occasion. L'opération permettra le développement de ces régions à vocation agricole, la fixation des habitants et l'amélioration du taux de couverture en cette énergie devant atteindre plus de 96% avec sa généralisation dans les régions lointaines et enclavées. Par ailleurs, il a été procédé au lancement des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 1.050 autres foyers des localités de Bir Smara, Laâmara, Lebsabiss, Lahmarcha, Ben Dada, Serraf, Thenia, Taghioult, Kartoufa et El Barari dépendant de la commune El Belaâ, sur un linéaire de

113km. Le délai de réception du projet inscrit dans le cadre du programme du budget supplémentaire de la wilaya, au titre de l'exercice 2020 a été fixé à 10 mois maximum. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la daïra de Bir El Arch, qui compte 4 communes (Bir El Arch, El Belaâ, El Ouldja et Tachouda), a atteint les 89,6%, selon les explications fournies sur place par l'entreprise de concession de distribution d'électricité et de gaz (Sétif). La wilaya de Sétif a réalisé des "avancées" s'agissant du taux de raccordement au réseau de gaz nature

F.G



Ouargla/campagne de labours

Plus de 100 exploitations agricoles inspectées (DSA)

Plus de cent exploitations agricoles à travers la wilaya d'Ouargla ont été inspectées par la commission de wilaya chargée du suivi de la campagne labours-semailles, depuis son lancement en octobre dernier, a-t-on appris mercredi de la direction des services agricoles (DSA). La mise sur pied de cette commission intervient dans le cadre de la feuille de route arrêtée par le ministère de tutelle, dans son volet relatif à l'intensification de la céréaliculture sous pivots et l'amélioration des rendements céréaliers, notamment les cultures stratégiques (blé dur et tendre), en vue

de contribuer au développement de l'économie nationale et la concrétisation de l'autosuffisance, a indiqué à l'APS la responsable du service de production et de soutien technique à la DSA, Fatiha Boubekri. Composée de spécialistes et techniciens de la protection des végétaux, de l'irrigation et du suivi de la croissance des végétaux (fertilisation), la commission a entamé ses travaux par l'inspection d'exploitations agricoles spécialisées dans la céréaliculture sous-pivots, pour s'enquérir de l'évolution des cultures (blé dur et tendre, orge, colza, maïs et autres), et prodiguer des conseils aux agriculteurs sur les

conduites à tenir en cas d'apparition de maladies végétales, a-t-elle expliqué. Les agriculteurs de la région ont largement adhéré et réagi à l'initiative, reflétant une prise de conscience de l'intérêt d'utilisation des techniques modernes de culture et de modernisation des facteurs de production pour accroître les rendements, a ajouté la responsable. La commission en question n'a relevé aucune maladie végétale tout au long de ses sorties sur le terrain au niveau des trois grands pôles céréaliers de la wilaya, à savoir les régions de N'goussa,

Sidi-Khouiled et la wilaya déléguée de Touggourt, augurant ainsi d'une "bonne" saison agricole, a noté Mme Boubekri. Une superficie de plus de 3.000 hectares est réservée cette année à la céréaliculture sous-pivots, dont 2.732 ha exploités et consacrés au blé dur (1.571 ha), blé tendre (640 ha), orge (396 ha) et autres. La céréaliculture sous-pivots a connu une extension par rapport à la saison écoulée qui avait atteint une superficie de 2.697 hectares, selon les données de la DSA d'Ouargla.

M.L

Ain Témouchent

L'organisation de la chaîne de commercialisation pour réguler les prix des produits halieutiques (atelier)

Les participants à un atelier traitant du thème de régulation du marché de produits halieutiques ont mis l'accent, mardi à Ain Témouchent, sur l'importance d'organiser la chaîne de commercialisation et de contrôler son circuit pour une maîtrise des prix et la régulation du marché. Plusieurs opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche ont soutenu que la création de marchés de gros des produits halieutiques contribue à l'organisation de la chaîne de commercialisation et au contrôle des prix de manière régulière. Le secrétaire général de la wilaya d'Ain Témouchent, Sami Med-

joubi a indiqué que la wilaya est pilote en matière de pêche et assume son rôle important pour contribuer à réguler le marché des produits halieutiques, surtout que la production de la wilaya acheminée vers plusieurs wilayas du pays. Il a souligné que cet atelier de concertation élargi à tous les partenaires du secteur vise à établir un vrai diagnostic de la commercialisation des produits halieutiques et à présenter des propositions pratiques permettant d'élaborer un plan d'action qui contribuera à la maîtrise du marché des produits halieutiques. Pour sa part, le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Medjdoub

Benali a valorisé le niveau des investissements dans le secteur parmi les projets enregistrés dans la wilaya, soulignant que cependant la chaîne de commercialisation est restée inchangée et doit être comblée par des mesures pratiques auxquelles tous les partenaires adhèrent. Le directeur du commerce d'Ain Témouchent, Abderrahmane Kidji a proposé l'accès à des marchés de proximité inexploités dans la wilaya et les soumettre à l'exploitation par des opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche afin de commercialiser leurs produits halieutiques de manière organisée.

MALIKA.M

M'sila

Mise en exploitation de 11 terrains de proximité en gazon synthétique en 2020 (wilaya)

Un total de 11 terrains de proximité en gazon synthétique de 5ème génération, ont été mis en service en 2020 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont rapporté mercredi ses services. La réalisation de ces infrastructures sportives a été concrétisée dans le cadre d'un programme de wilaya, financé par le Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales avec la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 100 millions de dinars, a expliqué la même source. L'année 2020 a connue aussi l'entretien de six (6) terrains de proximité a noté la même source, soulignant qu'à travers ces réalisations la direction locale de la jeunesse et sport œuvre à combler



le déficit enregistré en matière d'infrastructures sportives de proximité au niveau des grandes communes au chef lieu de wilaya et Bousaâda, Sidi Aissa, Ain El Hadjel et Ain El Melh notamment. Les terrains de proximité réalisés ont été mis à la disposition des jeunes, adhérents dans

les comités de quartiers ou des associations sportives, a-t-on également indiqué de même source, faisant part que d'autres structures du même genre seront réalisées prochainement après octroi des fonds de financement nécessaires.

M.L

El-Oued

Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi bientôt ouvert à l'activité commerciale (wilaya)

Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi sera bientôt ouvert à l'activité commerciale avec les pays du voisinage, via la Tunisie limitrophe, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. La décision de réouverture du poste frontalier intervient sur instruction du Gouvernement d'accélérer les mesures logistiques et préparer ce point de passage frontalier à l'activité commerciale, notamment à l'exportation des produits agricoles dans une première phase, a indiqué le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakaa, lors d'une réunion de la commission technique constituée à cet effet. Les services du Premier ministre ont pris cette décision dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de nombreux professionnels, notamment les agriculteurs, comme mesure efficace pour le règlement de la problématique des surplus de production agricole qui ont engendré des pertes aux agriculteurs, a-t-on expliqué. La commission technique, composée de représentants des instances administratives et des organisations professionnelles, s'est déplacée au Poste frontalier de Taleb-Larbi (84 km Est d'El-Oued) pour s'enquérir de l'état de préparation et de disposition de cette structure à gérer l'activité commerciale. Des professionnels locaux, à travers les Chambres de l'agriculture, de l'Industrie et du Commerce, ont salué la mesure qui ne manquera pas, selon eux, de contribuer à l'impulsion de la dynamique commerciale dans la wilaya, après une longue phase de léthargie imposée par la pandémie du Covid-19. Le nouveau poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, mis en service le 20 août 2019, a été conçu conformément à des standards techniques bien étudiés, selon les rapports de bureaux d'études spécialisés d'architecture et d'urbanisme.

Ouargla

21 cantines scolaires en cours de réalisation pour le cycle primaire

Pas moins de 21 cantines scolaires destinées au cycle primaire sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi des services de la direction locale de l'Éducation. D'une capacité journalière de 200 repas chauds chacune, ces nouvelles installations, dont les travaux sont en voie d'achèvement, se répartissent entre les communes, d'Ouargla, Touggourt, El-Hedjira et Tebesbest, a-t-on précisé. Le secteur de l'Éducation à Ouargla a été renforcé, durant l'actuelle saison scolaire, par neuf (9) structures similaires implantées au niveau de cinq communes, à savoir Rouissat, N'goussa, Touggourt, Nezla et Blidet-Amor, selon la même source. En dépit des efforts consentis pour l'amélioration de la restauration scolaire dans la wilaya d'Ouargla qui totalise actuellement 333 établissements éducatifs dotés de cantines, certaines lacunes doivent être comblées estiment des membres de la Commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et des Affaires religieuses à l'APW d'Ouargla. Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une intervention permettant de réhabiliter certaines de ces structures, de remédier à la contrainte de l'exiguïté des lieux et de les raccorder au réseau de gaz naturel, et de les doter d'équipements de froid.

Oran

70.000 commerçants ont obtenu leurs registres de commerce électroniques (responsable)

Le nombre de commerçants ayant obtenu le registre de commerce électronique a atteint 70.000 pour une population commerçante de 107.000 inscrits au registre de commerce classique, soit un taux de 65 pour cent, a indiqué mardi le directeur de l'antenne d'Oran-ouest du Centre national du registre du commerce (CNRC). "Nous appelons tous les commerçants locaux à se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions inscrites, à la faveur de cette mutation qui s'opère pour moderniser les services du

CNRC", a déclaré à l'APS, Mohamed Mohammadi en marge d'une journée portes ouvertes sur le registre de commerce électronique, organisée au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), en présence d'opérateurs économiques de la wilaya. Cette opération vise à sécuriser le commerçant contre toute falsification et fraude et de s'informer en temps réel sur les nouvelles activités du CNRC et ses services offerts via internet qui s'affiche au site <https://sididji.com.cnrc.dz>, a-t-il souligné. Par ailleurs, le responsa-

ble de l'antenne d'Oran du CNRC a avancé que sur la base de 10.200 entreprises locales, 50.000 ont déposé au 31 décembre dernier leurs comptes sociaux, soit un taux de 50 pc ayant répondu favorablement aux appels réitérés de l'administration du CNRC, malgré la période difficile marquée par la crise sanitaire née de la pandémie de Covid-19. Cette opération, qui s'inscrit dans une stratégie nationale encourageant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), se veut un levier

de bonne gouvernance, a déclaré, pour sa part, le directeur régional du commerce d'Oran, Fayçal Ettayeb. Il a également fait savoir que l'opération de changement de registre de commerce électronique a été prolongée jusqu'au 21 février au lieu du 31 décembre dernier, "pour permettre à un grand nombre de commerçants de se conformer au nouveau format électronique et de ne pas rester en marge du nouveau environnement économique, de plus en plus digitalisé".

M.ALIKA

Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Évitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors

si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux aux débuts de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentéisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se resourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Demande d'augmentation : les arguments pour refuser

Sujet délicat, sujet récurrent et qui parfois revient lors des rencontres informelles au moment où le dirigeant s'y attend le moins. Mille raisons peuvent justifier d'augmenter un salarié et particulièrement si ce salarié s'implique mais aussi mille raisons peuvent justifier de refuser. La rémunération est un sujet qu'il faut considérer en amont que l'on soit en période de croissance ou en période de récession. L'entreprise jouit d'une large liberté pour fixer et faire évoluer le salaire du personnel à condition de respecter les normes imposées par le Code du travail, le contrat de travail, la convention collective et les usages de l'entreprise. En principe, l'entreprise n'est pas obligée de se prononcer en faveur de l'augmentation de salaire de son salarié. Dans ce cas, elle doit savoir justifier son refus afin d'éviter les conflits.

Si la demande d'augmentation de salaire ne semble pas justifiée

Il est plus facile de répondre à une demande d'augmentation de salaire non justifiée. En principe, un salarié sollicite la reconnaissance de l'entreprise à la suite d'une surcharge de travail, de nouvelles responsabilités ou de nouvelles tâches. L'entreprise doit ressentir les efforts qu'il fournit, son efficacité à remplir ses fonctions correctement, et ses contributions pour

aider l'entreprise à se développer. Si les travaux réalisés par le salarié ne génèrent pas pour l'instant d'impacts positifs sur la production, l'augmentation de son salaire risque de compromettre à l'équilibre financier de la société. Ce facteur explicite permet de justifier d'un refus d'augmentation de salaire, du moins dans un premier temps. Le manager ne doit toutefois pas hésiter à montrer à son salarié le chemin à suivre en vue de cette augmentation et lui montrer que si la situation devient propice, cette augmentation pourra être envisagée.

S'il s'agit d'une augmentation collective

La majorité des entreprises procèdent aux augmentations de salaire à une période fixe, souvent vers la fin ou en début d'année. L'augmentation peut être faite de manière individuelle ou collective, selon le régime mis en place par l'entreprise. Avant d'accorder une augmentation, l'entreprise réalise un entretien d'évaluation pour déterminer la compétence de chaque salarié. Certaines entreprises adoptent un système d'augmentation de salaire de nature collective. Dans ce contexte, les négociations se dérouleront entre l'employeur et le syndicat, qui négocieront une augmentation en faveur des salariés. Les négociations se baseront sur les résultats de l'évaluation que l'entreprise a demandé au préalable.



ble. Dans le cas où la situation économique et financière de l'entreprise ne le permet pas, le manager ne doit pas hésiter à fournir les détails des raisons du refus de la demande d'augmentation.

Ne jamais démotiver un salarié

Une réponse défavorable à une demande d'augmentation de salaire ne doit pas constituer de source de démotivation pour le salarié. Le manager doit motiver son refus en fournissant des explications bien fondées tout en évitant de dévaloriser le demandeur. Il doit reconnaître les efforts fournis par le salarié même si celui-ci n'a pas atteint l'objectif fixé par l'entreprise. La rémunération constitue un sujet très délicat qu'il faut traiter avec diplomatie. Annoncer une réponse

négative exige de faire preuve d'une certaine délicatesse. Le dirigeant ne doit pas se précipiter à donner sa réponse. Il doit montrer à son salarié qu'il considère sa demande en prenant le temps d'y réfléchir. Le manager doit éviter de promettre une augmentation de salaire dans un avenir proche si les moyens à la disposition de l'entreprise ne lui permettent pas de tenir sa promesse.

Attention !

Il faut prêter attention aux résultats de l'entreprise qui sont aujourd'hui à la vue de tous les salariés. Si les bénéfices de l'entreprise se chiffrent en milliards, si la rémunération des dirigeants est exponentielle, si leur départ leur offre des parachutes dits dorés, difficile d'expliquer aux salariés la

non augmentation. Il faut donc être en mesure d'expliquer le système de l'actionnariat. Nombre d'entreprises permettent à leurs salariés de devenir actionnaires ce qui leur offre une rémunération supplémentaire dans le cas de résultats positifs et ils voient leur augmentation de salaire d'un autre œil. Si les salariés de Tesla sont si dociles et que l'on vante leur implication en période de récession c'est qu'ils sont actionnaires. Alors pourquoi pas réfléchir à cette opportunité. Certaines entreprises n'hésitent pas à afficher tous les salaires dont celle du dirigeant. Cette transparence est en général fort bien perçue et conduit à davantage de cohésion dans l'entreprise.

b.m

L'addiction au travail, qu'est-ce que c'est ?

Dépendance, obsession, sensation de manque : l'addiction au travail est une réalité pour certains salariés. Ce néologisme, mot-valise formé à partir de « work » (travail) et du suffixe de « alcoholism », désigne une addiction et des risques psychosociaux bien réels. Comment se traduit le workaholism, et peut-on le soigner ?

L'addiction au travail

Apparu en 1971 dans les écrits de Wayne Edwards Oates, psychologue américain, le terme « workaholism » est parfois traduit en français par « boulomanie » ou « ergomanie ». Il désigne, chez certains salariés, une addiction au travail. Les symptômes sont semblables à ceux d'une dépendance à l'alcool ou à une drogue. Le salarié accro à son job, travaille sans compter et sans notion du temps, ressent une sensation de manque à la fin de la journée, le week-end ou lors de ses congés. Dans son étude sur le travail liquide, un site revient sur l'impact des nouvelles technologies et du nomadisme sur les habi-

tudes de travail. Avec la fin des horaires fixes, envisagée par 62 % des Français, le quotidien devient à la fois beaucoup plus flexible mais également plus menacé. En étant toujours connecté au travail via ses mails par exemple, comment équilibrer ses temps de vie ? Aujourd'hui, préserver du temps libre est la priorité de 48 % des Français. Selon des estimations américaines, 13 % de femmes et 8 % d'hommes seraient concernés par le workaholism : des chiffres à prendre avec précaution, car il

existe encore peu de données sur le phénomène en France. Les spécialistes distinguent plusieurs types de dépendance au travail : -les workaholics enthousiastes, qui travaillent beaucoup, s'impliquent énormément dans leurs tâches et ressentent une satisfaction à la hauteur du nombre d'heures accomplies ; -les workaholics infatigables, qui n'envisagent pas la notion de repos, commencent un nouveau projet dès que le précédent touche à sa fin et s'épanouissent dans l'ac-

tivité constante et intensive ; -les workaholics boulimiques, qui connaissent des périodes de travail intensives. Ces périodes sont appelées « binge working », en parallèle au « binge drinking », l'absorption massive d'alcool. Obsédés par leur travail, les addicts ne sont pas forcément plus performants. Une caractéristique source de frustration, qui peut plonger le salarié dans un cercle vicieux afin d'être toujours plus efficace.

k.a

L'étude de marché

Une fois que l'entrepreneur dispose d'une idée d'activité pour démarrer une entreprise, il devra s'assurer que le marché sur lequel il souhaite se lancer réponde à ses attentes. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une étude de marché. Cette étape peut être réalisée entièrement par l'entrepreneur lui-même mais il est également possible de se faire assister, en tout ou partie, par un professionnel spécialisé en la matière.

Les objectifs de l'étude de marché

-Il s'agira ici pour l'entrepreneur de s'assurer que son projet peut être réalisable commercialement parlant. On s'imagine mal démarrer une entreprise dans un secteur en déclin, non rentable ou encore hyper-concurrencé par de grosses sociétés.

-Le but est d'obtenir le maximum d'informations sur le secteur d'activité concerné et d'analyser l'offre et la demande.

-Une réponse devra être apportée, grâce à l'étude de marché, aux principales questions suivantes :

Concernant le secteur et sa réglementation

«-Quelle est la réglementation applicable à ce secteur d'activité ? Y-a-t-il des dispositions fiscales spécifiques ?

-Comment se porte le marché et quelles sont ses perspectives d'avenir ?

-Quelles sont les dernières innovations dans ce secteur ?

-Le marché est-il régulier ou existe-t-il des saisonnalités ?

Concernant la demande

-Quelles sont les caractéristiques de la clientèle visée ? (zone géographique, habitude de consommation, revenus, âge de la population...) ;

-Quels sont les besoins de la population et leur motivation pour acheter ?

-Quelles sont leurs préférences ? Que pensent-ils de l'offre proposée par les concurrents ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? (Ces questions sont importantes car elles peuvent vous permettre de vous démarquer de vos futurs concurrents) ;

Concernant l'offre

-Quels sont les produits existants sur le marché ?

-Qui sont mes principaux concurrents ? (taille de l'entreprise, chiffre d'affaires, implantation géographique...)

-Comment se portent mes principaux concurrents ? (politique commerciale, organisation de la distribution, clientèle visée...).

s.i

Gestion du temps

La gestion du temps a pour objectif d'apprendre à bien investir le temps dont on dispose :

-comment planifier, -placer les priorités, -déléguer et organiser ses activités au quotidien.

Dans le cadre professionnel, le temps définit plusieurs notions qui permettent de savoir :

-ce qui se passe, -la localisation du temps pour un but donné : date de relance, date de rendez-vous -les délais à prévoir pour la réalisation d'une tâche ou d'un projet, comme le volume de temps nécessaire : durée d'une réunion, délai de livraison, rédaction d'un compte-rendu -les ordres et priorités dans le temps, c'est-à-dire les contraintes dans l'enchaînement successif des tâches selon un ordre de priorité, comme : la prise de note, la relecture, la signature, l'envoi.

Comment gérer son temps ?

Il y a plusieurs sortes d'individu, certains travaillent mieux sous pression et à la dernière minute :

-Ils ont l'impression que cela stimule leur créativité et leur productivité.

-Attention, l'espace-temps alloué à la tâche sera diminué et celle-ci deviendra plus difficile à maîtriser.

-D'autres aiment mener plusieurs tâches de front (multitâches) : il faut rester prudent, car



on peut rapidement perdre le contrôle et avoir des difficultés à réaliser les tâches efficacement et dans les délais impartis.

-Ceux qui ne savent pas s'organiser : ils ne prennent pas le temps de s'organiser, cela représente un gaspillage de temps et d'énergie, car ils perdent un maximum de temps à la recherche d'informations. Être bien organisé permet d'être efficace dans le temps en sachant gérer ses tâches dans les délais impartis et par ordre de priorité.

b.m

Colombie : La violence contre les journalistes a augmenté depuis l'accord de paix (ONG)

En Colombie, la violence contre les journalistes s'est accrue depuis la signature d'accords de paix entre le gouvernement et l'ex-guérilla des FARC en 2016, selon un rapport de la Fondation pour la liberté de la presse (FLIP) mardi. Selon l'ONG, qui étudie les conditions de travail des journalistes dans ce pays d'Amérique du Sud, les menaces, les meurtres et les déplacements ont "considérablement" empiré au cours des quatre dernières années, avec un total de 1.013 attaques contre des journalistes. Huit journalistes ont été assassinés depuis 2016, selon le FLIP. Les principales violations de la liberté de la

presse en 2020 sont les menaces (152 cas contre 90 en 2016), l'obstruction du travail journalistique (44 contre 38), les agressions physiques (30 contre 36) et la stigmatisation (19 contre 17). En 2020, deux journalistes, Abelardo Liz et Felipe Guevara, ont été tués en Colombie, faisant du pays le troisième plus dangereux pour la presse en Amérique, après le Mexique (huit meurtres) et le Honduras (trois), selon l'étude "Pages pour la liberté d'expression". "Les victimes étaient des reporters de médias indigènes ou communautaires, qui portent un dangereux stigmate", est-il précisé dans le document. Les meurtres se sont pro-

duits dans des régions "non protégées par l'Etat", où les avertissements concernant les menaces n'ont pas fait l'objet d'une enquête et les crimes restent impunis. La Colombie pensait avoir tourné la page de la violence avec le désarmement de ce qui était autrefois la guérilla la plus puissante du continent. Mais le pays est pris dans un nouveau cycle de massacres, d'assassinats ciblés et d'explosion du trafic de drogues. Les attaques proviennent de fonctionnaires, de particuliers, de membres des forces de sécurité, de bandes criminelles, de paramilitaires et de guérillas, entre autres.

A.L

Chine/coronavirus

Un expert de l'OMS met en doute les renseignements américains

Un des experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en mission à Wuhan (Chine) pour enquêter sur les origines du coronavirus a mis en doute mercredi la fiabilité des renseignements américains sur la pandémie, après des critiques de Washington. "Ne vous fiez pas trop aux renseignements américains" qui sont "franchement erronés sur de nombreux aspects", a tweeté Peter Daszak au dernier jour de son séjour dans le pays asiatique. L'expert réagissait à des déclarations du porte-parole du département d'Etat américain, qui a semblé prendre ses distances la veille avec les premières conclusions des experts de l'OMS. Après une mission de quatre semaines à Wuhan, un temps épigone de l'épidémie, les spécialistes étrangers de cette délégation ont indiqué mardi n'avoir pu percer les origines du Covid-19, qui continue de sévir dans le monde. Les experts de l'OMS ont toutefois jugé "hautement improbable" l'hypothèse de la fuite du coronavirus depuis un laboratoire de la ville, une théorie



soutenue un temps par les Etats-Unis. L'administration de l'ex-président Donald Trump avait ainsi accusé l'Institut de virologie de Wuhan d'avoir laissé s'échapper le virus, volontairement ou non. L'expert auteur du tweet, Peter Daszak,

est le président de EcoHealth Alliance. Cette association basée aux Etats-Unis et spécialisée dans la prévention des maladies a collaboré avec cet institut de virologie sur certains projets.

A.E

Vaccin anti-Covid : BioNTech lance la production dans sa nouvelle usine en Allemagne

Le laboratoire BioNTech a annoncé mercredi le début de la production du principe actif des vaccins contre le coronavirus, conçu avec Pfizer, dans sa nouvelle usine à Marbourg (Allemagne), ce qui lui permettra d'augmenter ses capacités de livraison. "Nous avons débuté la première étape de la production de vaccins dans notre usine de Marbourg", en Hesse, a indiqué le laboratoire allemand dans un communiqué précisant que cette usine va notamment produire l'ARNm, le principe actif de ce vaccin contre le Covid-19, assurant qu'un "seul lot d'ARNm, à sa taille actuelle, suffit à produire huit millions de doses de vaccin". Cette production doit, toutefois, recevoir le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (EMA), en février et mars, avant d'être distribuée, explique BioNTech estimant que les premiers vaccins produits sur ce



nouveau site devraient être expédiés "début avril". BioNTech prévoit de produire "jusqu'à 250 millions de doses de BNT162b2 au cours du premier semestre 2021" dans sa nouvelle installation, selon la même source qui précise que la nouvelle usine BioNTech sera, une fois pleinement opérationnelle, l'un des plus grands sites de production d'ARNm en Europe, avec une

capacité de production annuelle allant jusqu'à 750 millions de doses de vaccin Covid-19", font valoir BioNTech/Pfizer. "Nous continuons à travailler avec Pfizer sur une série de mesures visant à répondre à la demande mondiale", assure l'entreprise confirmant son objectif de livrer deux milliards de doses de vaccin contre le Covid-19 en 2021.

M.L

Egypte

Lancement d'un nouvel appel d'offres pour des blocs de pétrole et de gaz

La société égyptienne du pétrole "EGPC" (Egyptian General Petroleum Corporation) et la compagnie publique du gaz "EGAS" ont annoncé le lancement d'un appel d'offres, d'ici la fin du mois de février, pour l'exploration de pétrole et de gaz. Ce projet se justifie par la nécessité pour le pays d'augmenter notamment sa capacité de production de pétrole afin de faire face à l'arrivée à maturité d'un nombre important de champs pétroliers. En 2020, l'Egypte a produit en moyenne 600.000 barils de pétrole par jour, soit son plus bas niveau depuis 40 ans. Cette production ne suffit plus la demande domestique en carburant. Selon le ministre du Pétrole, Tarek El Molla, le programme portera sur des blocs en mer Méditerranée et dans le delta du Nil, ainsi que sur des blocs onshore situés dans les déserts occidental et oriental. Pour le moment, EGPC et EGAS n'ont pas donné plus de détails concernant les critères de sélection des futurs soumissionnaires. Bien que le pays ait une faible capacité en matière de production de pétrole, il est néanmoins considéré comme l'un des plus grands producteurs de gaz sur le continent africain avec environ 7 milliards de pieds cubes par jour enregistrés en 2020.

M.L

COVID-19

Le vaccin chinois de CanSino est efficace à 65,7% (médias)

Des médias ont annoncé qu'un vaccin chinois à dose unique contre le COVID-19 a démontré une efficacité de 65,7% pour la prévention des cas symptomatiques et de 90,98% pour les formes graves du COVID-19 dans une analyse intérimaire des essais cliniques mondiaux de phase 3. L'efficacité du vaccin Ad5-nCoV est basée sur une analyse de 30.000 participants et de 101 cas de COVID-19 virologiquement confirmés dans plusieurs pays, menée par un comité indépendant de surveillance des données au Pakistan, a rapporté lundi Reuters citant un responsable pakistanais de la santé. "Dans le sous-ensemble pakistanais, l'efficacité pour la prévention des cas symptomatiques est de 74,8% et de 100% pour la prévention des formes graves de la maladie", a tweeté lundi Faisal Sultan, assistant spécial du Premier ministre pakistanais de la Santé, ajoutant que le comité n'a pas fait état de sérieux problèmes de sûreté. La société pharmaceutique chinoise CanSino a mené des essais cliniques de phase 3 en Russie, au Pakistan et au Mexique, et cherche à obtenir des autorisations pour des essais cliniques de phase 3 dans plusieurs autres pays, a indiqué l'entreprise dans un communiqué en novembre dernier. Le candidat vaccin a été développé conjointement par CanSino et l'Académie des sciences militaires de Chine.

AMINE.R

Chili

Plus d'un million de personnes vaccinées en six jours

Le Chili a dépassé mardi le million de personnes vaccinées contre le Covid-19 mardi, six jours après le début du processus de vaccination de masse chez les personnes âgées, qui ont rejoint le personnel médical déjà vacciné depuis décembre, a



rapporté le ministère de la Santé. Le pays a vacciné un total de 1.025.580 personnes, dont 376.519 ont plus de 78 ans. Pour ce faire, le Chili a acquis quatre millions de doses auprès du laboratoire chinois Sinovac, selon la même source. "Aujourd'hui, nous dépassons le million de personnes vaccinées. Nous avons un million de raisons d'être heureux", a déclaré le président Sebastian Piñera, sur son compte Twitter. Le Chili avait réussi à dépasser les 550.000 vaccinations samedi dernier. L'objectif du gouvernement est de vacciner cinq millions de personnes d'ici la fin mars et d'atteindre 15 des 18 millions d'habitants du pays d'ici juillet. Le Chili a commencé à vacciner son personnel de santé en décembre, lorsqu'il a reçu un premier lot de 154.000 doses de vaccins Pfizer/BioNTech. Le pays compte 758.000 cas de Covid-19 pour 19.000 décès. Le Chili a conclu des accords pour acheter environ 36 millions de doses de vaccins avec Pfizer, Sinovac, Johnson & Johnson et AstraZeneca.

AMEL.M

Foot - Ligue 2 / CR Témouchent 1.000 tickets mis en vente "en solidarité avec le cl



La direction du CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, en bute à d'énormes problèmes financiers, a mis en vente, "après avoir accompli les procédures administratives d'usage", pas moins de 1.000 billets pour le premier match de son équipe en championnat samedi face à MC Saïda malgré le déroulement de la partie à huis clos. Cette opération entre dans le cadre des initiatives entreprises par les dirigeants du CRT visant à renflouer les caisses du club pour faire face à ses dépenses cette saison, a indiqué la direction de cette formation de l'Ouest dans un communiqué de presse. La même source a souhaité que les supporters du CRT se mobilisent pour assister leur équipe en achetant les tickets mis en

vente à raison de 200 dinars l'unité, même si le match se déroulera sans la présence du public, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19. Elu pour un deuxième mandat à la tête du CRT, le président de ce club, Houari Talbi, n'a pas cessé, tout au long de l'intersaison, de déplorer la crise financière qui secoue son club. Il a même jugé "dérisoire" la subvention que viennent de lui allouer les autorités de la wilaya d'Aïn Témouchent, de l'ordre de 10 millions de dinars, rappelle-t-on. L'initiative que vient d'entreprendre la direction du CRT est une "première" signalée parmi les clubs des deux premiers paliers depuis la reprise de la compétition officielle à huis clos.

E.R

Foot-Ligue 1/USM Bel-Abbes Ouverture prochaine du capital social et élection d'un nouveau CA (club)

Un nouveau conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA) de l'USM Bel-Abbes sera élu la semaine prochaine après l'ouverture du capital social pour permettre l'intégration de nouveaux actionnaires, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football. Cette décision a été prise lors d'une "réunion d'urgence" tenue mardi soir et présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès qui a intervenu pour mettre un terme au conflit opposant le CA, à sa tête, Abdelghani El Hennani, au staff administratif de l'équipe, que dirige Abbes Morsli, et qui met en péril l'avenir de cette dernière parmi l'élite, a précisé la même source. En attendant, une première assemblée générale des actionnaires est prévue ce mercredi avec comme ordre du jour la finalisation du dossier de demande de la licence professionnelle exigée par la direction de contrôle et de gestion des finances (DCGF). Ce dossier devrait être déposé auprès de cette instance avant jeudi, dernier délai donné au club. C'est le directeur général Morsli, maintenu pro-

visoirement dans son poste, qui a été chargé de déposer le dossier en question au siège de la DCGF avant l'expiration du délai fixé pour éviter au club une première sanction sportive, consistant en la défalcation d'un point. L'USMBA a déjà écopé d'une amende de 200.000 dinars pour n'avoir pas répondu aux exigences de la DCGF, un organe relevant de la Fédération algérienne de football, qui a adressé récemment un dernier avertissement au club. Il lui été signifié par cette mise en demeure qu'il risquerait une double sanction financière et sportive allant jusqu'à sa rétrogradation en division amateur, rappelle-t-on. Le bras de fer engagé entre le CA et le staff dirigeant a été pour beaucoup dans le retard accusé dans la préparation du dossier exigé, souligne-t-on de même source. Ledit bras de fer a pris une autre tournure cette semaine après l'engagement par le directeur général de l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, au moment où le président du CA, lui, est entré en contacts avec le coach Lakhdar Adjali.

M.L

Foot / Ligue 1 - Dijon "Benzia pourrait rejouer d'ici à la fin de la saison" (entraîneur)

L'entraîneur de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) David Linarès a déclaré que le milieu offensif international algérien Yassine Benzia, remis d'une grave blessure au bras gauche, pourrait effectuer son retour à la compétition d'ici à la fin de la saison. "Yassine Benzia est clairement plus dans les jeux. Il fait partie d'une équipe aux entraînements. Il pourrait rejouer d'ici à la fin de la saison", s'est réjoui l'entraîneur du DFCO, cité mercredi par la presse locale. Victime

d'un grave accident de buggy en mai dernier, Yassine Benzia (26 ans) doit toujours porter une attelle à la main gauche. Il avait repris les entraînements à la fin du mois de décembre dernier. Opéré d'urgence en mai 2020 au CHU de Dijon, Benzia a dû ensuite subir plusieurs interventions chirurgicales, dont une greffe de la peau l'été dernier. Arrivé au DFCO en janvier 2020, l'Algérien n'a plus joué de match officiel depuis le 15 février.

K.L

Tennis / Open d'Australie (2e tour) l'Italienne Errani domine Venus Williams

La joueuse de tennis italienne Sara Errani (134e mondiale et issue des qualifications) a éliminé, mercredi au 2e tour de l'Open d'Australie, sur le score de 2-0 (6-1, 6-0) l'Américaine Venus Williams (81e), âgée de 40 ans et nettement diminuée physiquement. Blessée à un genou et à une cheville, l'aînée des soeurs Williams, fina-

liste à Melbourne en 2003 et 2017 mais jamais lauréate, a été soignée sur le court, refusant d'abandonner. Errani, qui n'avait plus atteint le 3e tour d'un tournoi du Grand Chelem depuis 2015, affrontera la Taïwanaise Su-Wei Hsieh (71e) qui a abrégé le retour à la compétition de Bianca Andreescu (6-3, 6-2).

A.Z

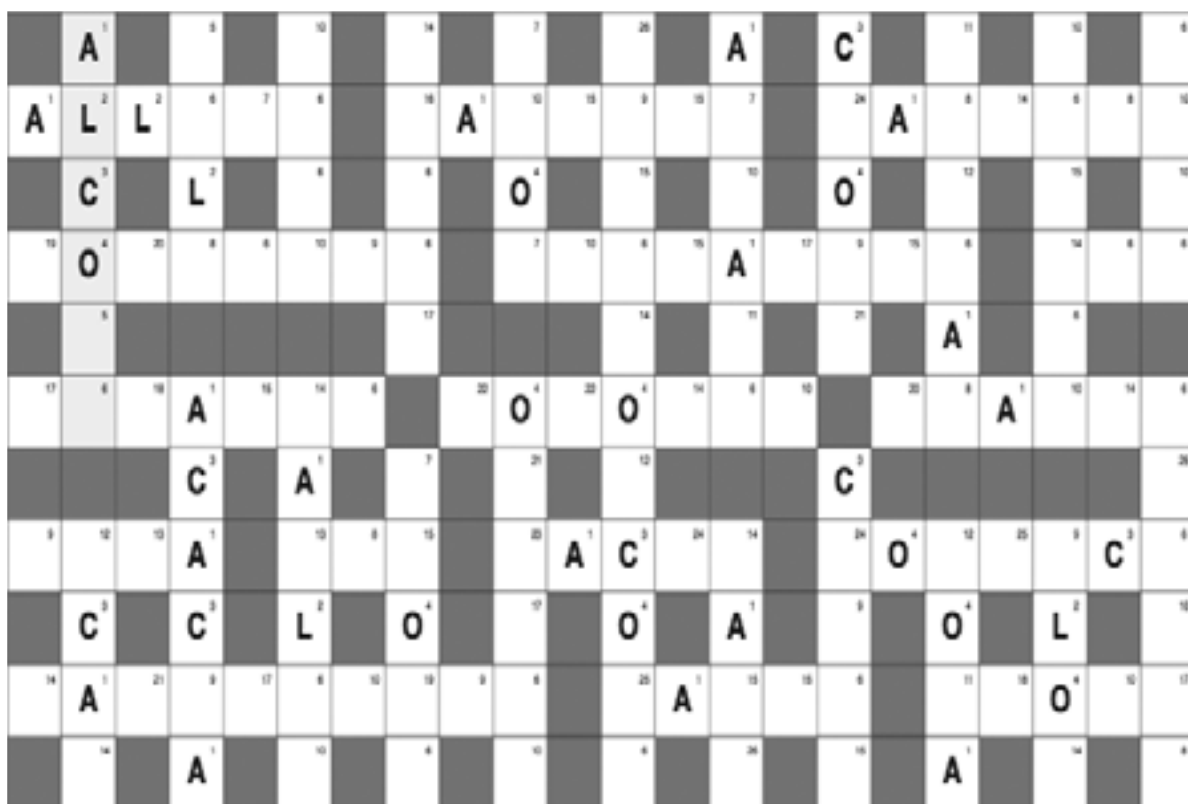
Foot / Ligue des champions (1re journée) Le CRB et le MCA en péril à Lubumbashi et au Caire

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, entameront la phase de poules en déplacement, en affrontant respectivement deux ogres du continent, les Congolais du TP Mazembe et les Egyptiens du Zamalek. Versé dans le groupe D, le MCA, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, aura fort à faire vendredi face au Zamalek, finaliste de la dernière édition, perdue face à son voisin Al-Ahly (1-2). Le "Doyen", en perte de vitesse en championnat avec une série de quatre matchs sans victoire, dont deux défaites en déplacement, devra sortir le grand jeu, notamment sur le plan défensif, pour essayer de réussir ses débuts dans cette phase de poules et accrocher le Zamalek, dirigé par le Portugais Jaime Pacheco. Meilleure attaque du championnat égyptien en compagnie d'Al-

Ahly avec 19 buts marqués en 11 matchs, le Zamalek bénéficiera de la faveur des pronostics, lui qui ne s'est incliné qu'une seule fois cette saison sur le terrain de Ghazl El-Mehalla (2-1). Un bon résultat du "Doyen" au Caire lui permettra non seulement de retrouver la sérénité, mais également réaliser un bon coup d'entrée, dans un groupe où figurent également l'ES Tunis et Teungueth FC (Sénégal), dont il s'agit de la première participation. Cette rencontre sera dirigée par l'Ethiopien Tessema Weyesa Bamlak, assisté de ses compatriotes Temesgin Atango Samuel et Mitiku Tewodros. De son côté, le CRB, qui signe son retour dans cette épreuve après deux décennies d'absence, affrontera dans le groupe B le deuxième club le plus titré dans cette compétition, le TP Mazembe, avec cinq couronnes, en compagnie du Zamalek.

M.L

Mots codés

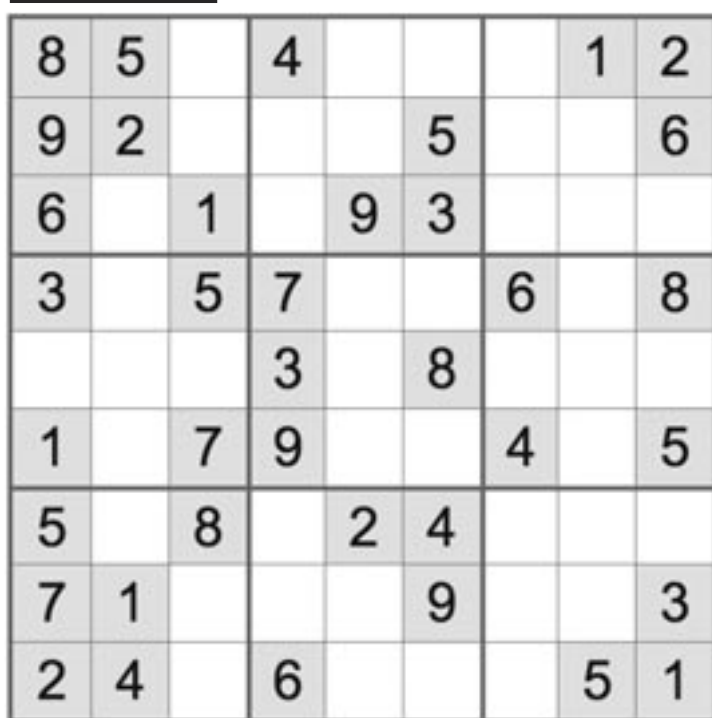


Mots mélangés

ACTRICE ANTIMOINE
APTE ARTERE
ARTISANAT AVANT
BAGUE BIENVENU
CALCAIRE CENTUPLE
CRIEUR DEFI
DENUDEUR DIGITALE
FANGE FLONFLONS
GLAND LABOURAGE
LANTERNE LASCIF
LATRINES LEGUMIER
LIEUSE MONTREUR
NANA NEPE NITRATE
NOCTURNE
ODORAT PALET
SAISIE
SIGNALER

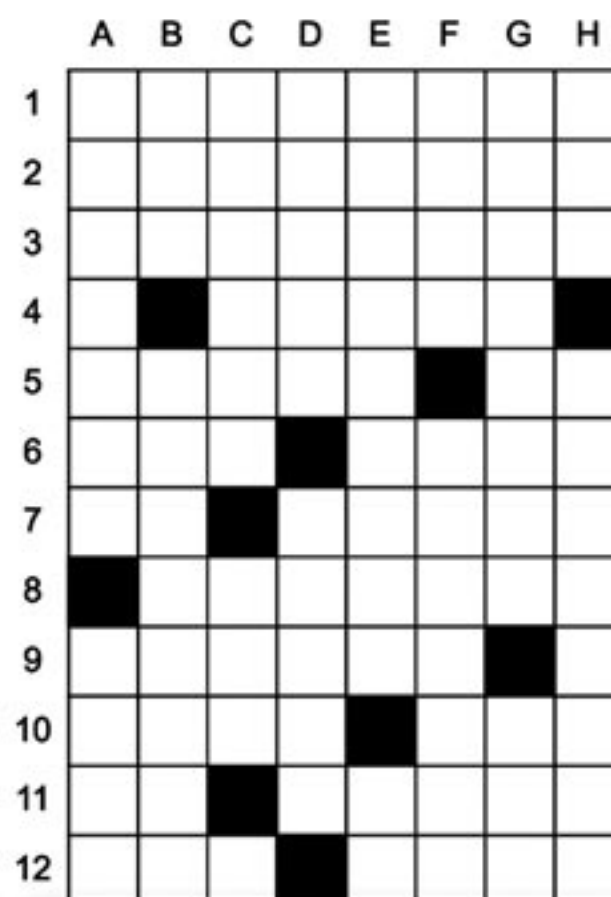


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



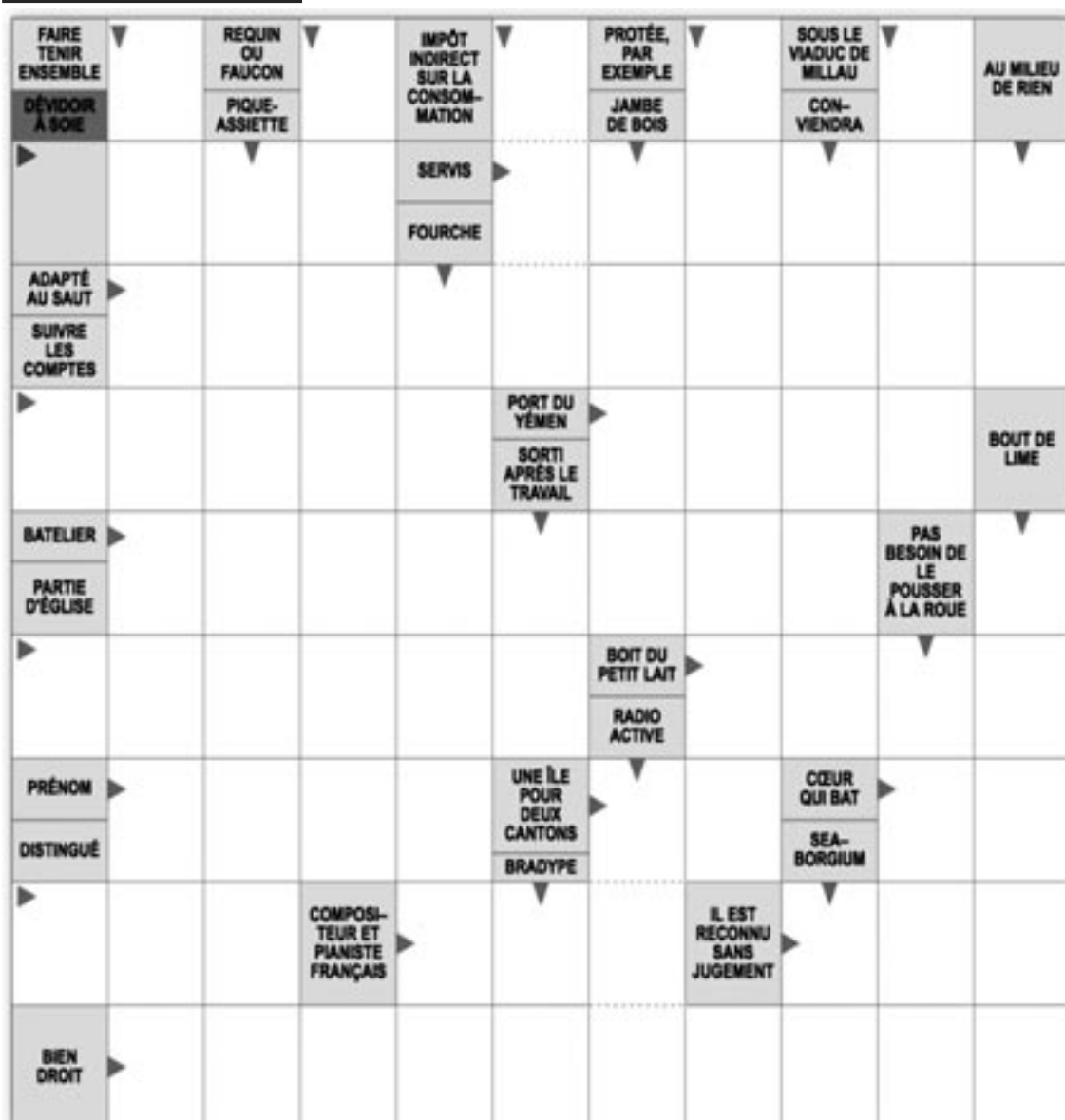
HORIZONTALLEMENT :

1. Susceptible de se transformer. 2. Pigment qui fait bronzer. 3. Peupler de petits poissons. 4. Ville de Seine-et-Marne. 5. Orné d'un diadème. Déterminant possessif. 6. Vus dans le livre. Entendu pendant un festin. 7. Ça ajoute quelque chose. Couche profonde de la peau. 8. Propre à un quadrupède à longues oreilles. 9. Statues à genoux. 10. Époustoufla. Massif du Gothard. 11. Supposons... Tradition prophétique.

VERTICALEMENT :

A. Comme un vieux vernis. Montagne de Thessalie. B. Rimbaud y a vu un dormeur. Autosuffisance. C. Invitation à la prière. On peut l'appeler capucin. D. S'enrouler sur soi-même (se). Passas à table. E. De façon à rendre service. Raccourci pour une Europe. F. Maintenu contre soi. Diaprant. G. Auquel on n'a encore rien pris. Ignorant. H. Il s'est croisé lors des duels. Conduiras.

Mots fléchés



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



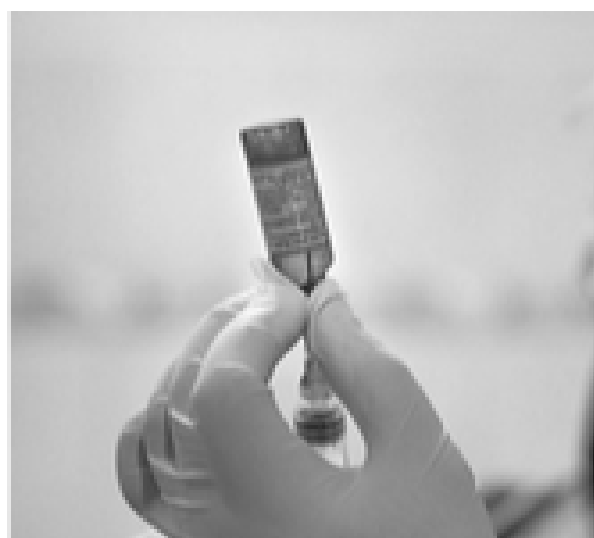
023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Covid-19

L'OMS SALUE UNE BAISSSE ENCOURAGEANTE DE 17% DES CAS DANS LE MONDE



Pour la quatrième semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 signalés dans le monde a diminué, avec 3,1 millions de nouveaux cas la semaine dernière, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans son dernier bulletin épidémiologique, l'Agence onusienne fait état d'une baisse de 17 % par rapport à la semaine précédente. "Bien qu'il y ait encore de nombreux pays où le nombre de cas augmente, au niveau mondial, cette tendance est encourageante", a souligné l'OMS. C'est le chiffre le plus bas depuis la semaine du 26 octobre (il y a 15 semaines). Et toutes les régions de l'OMS ont fait état d'une diminution des nouveaux cas, cinq régions sur six signalant une baisse de plus de 10%. En chiffres absolus, l'Europe (19%) et la région des Amériques (17%) ont connu les plus fortes baisses de nouveaux cas de moins signalés la semaine dernière (respectivement 153.000 et 320.000 nouveaux cas de moins). Mais la baisse la plus notable a été signalée en Afrique, avec près de 22% de diminution des nouveaux cas par rapport à la semaine précédente. Le nombre de nouveaux décès signalés a également diminué pour une deuxième semaine consécutive, avec 88.000 nouveaux décès signalés la semaine dernière, soit une baisse de 10% par rapport à la semaine précédente. Les nouveaux décès ont également diminué dans toutes les régions, sauf dans le Pacifique occidental, où les taux de mortalité sont restés similaires à ceux de la semaine précédente.

CORONAVIRUS 223 NOUVEAUX CAS, 183 GUÉRISONS ET 2 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

Deux cent vingt-trois (223) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 183 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 109.782 dont 223 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2926 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.243, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid 19. En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 25 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Poursuite de la baisse du dollar, la livre au plus haut en près de 3 ans

Le dollar baissait encore mercredi face à la livre sterling, portant la monnaie britannique à un niveau plus haut en près de trois ans, les cambistes craignant que le plan de relance américain ne pèse sur le billet vert. Le dollar perdait 0,13% face à la livre à 1,3835 dollar pour une livre. La livre a même atteint ce matin un plus haut depuis avril 2018 face au billet vert, à 1,3856 dollar. Selon les analystes, la faiblesse du billet vert face au plan de

relance de Joe Biden, le déploiement effréné du vaccin au Royaume-Uni et la baisse de la probabilité que la Banque d'Angleterre (BoE) n'adopte un taux négatif ont offert à la livre un début d'année magnifique. Côté américain, les investisseurs se demandent si le plan de relance de Joe Biden de 1.900 milliards de dollars ne risque pas de faire surchauffer l'économie, ce qui pourrait créer de l'inflation et peser sur le dollar. Les cambistes s'inquiètent notamment

des promesses de la Réserve fédérale américaine (Fed) de maintenir une politique monétaire souple même si l'inflation dépasse légèrement son objectif de 2%. A l'inverse, au Royaume-Uni, la conclusion d'un accord post-Brexit fin décembre et la campagne de vaccination en cours permettent au marché de miser sur une reprise de l'économie britannique, sans que la BoE ait besoin d'agir outre-mesure.

M. BOUKADOUIM

L'Algérie pleinement disposée à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire en Libye



Le ministre des Affaires étrangères, Sahri Boukadoum, a exprimé mercredi lors d'un entretien téléphonique avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen élu, Moussa Al-Kouri, la pleine disposition de l'Algérie à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire en Libye dans l'objectif d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays. "J'ai eu un entretien téléphonique avec mon frère Moussa Al-Kouri, vice président du Conseil présidentiel libyen auquel j'ai exprimé notre entière disposition à coopérer avec l'autorité exécutive

provisoire en Libye en vue d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays", a tweeté le ministre sur son compte personnel. Il a également affirmé la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen frère. Le chef de la diplomatie algérienne avait réaffirmé, mercredi, lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibeh, la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen et sa position opposée à toute forme d'ingérence dans les affaires internes du pays.

Plus de 2300 candidats ont passé le concours d'accès aux instituts islamiques

Le concours national d'accès aux instituts islamiques qui s'est déroulé, les deux derniers jours, a vu la participation de "plus de 2300 candidats", a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. "Quelque 2391 candidats" ont participé au concours national d'accès aux instituts islamiques, organisé les 7 et 8 février courant, en vue d'accéder à 450 postes dans le secteur, lit-on dans le communiqué. Ces postes à pourvoir concernent 300 postes pour

le grade d'imam et 150 postes répartis entre le grade d'enseignant du Coran, de muezzin et d'agents de mosquée". Le ministère a indiqué, dans le communiqué, que le concours "s'est déroulé au niveau des treize instituts dans de bonnes conditions" et dans le respect total aussi bien par le personnel administratif encadrant que par les candidats, du protocole sanitaire requis pour la prévention contre le Coronavirus".

L'ARAV autorise la reprise de l'émission "Li Fat Mat" de la chaîne

La chaîne "Echourouk TV" a été autorisée à diffuser cinq épisodes restants de l'émission, récemment suspendue, "Li Fat Mat" après l'engagement de son responsable à "apporter un changement radical au programme", indique l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), mardi, dans un communiqué. "Suite à la décision portant suspension de l'émission en raison de plusieurs dérapages professionnels et éthiques, l'ARAV a été destinataire d'un recours de la chaîne sollicitant la reconsidération de sa décision, et après convocation des représentants de la chaîne et l'audition de leurs explications, arguments et engagements, il a

été décidé d'autoriser la diffusion des cinq épisodes restants, partant du principe que l'objectif de ses décisions est la régulation et la promotion de la scène médiatique artistique en Algérie", précise le communiqué. L'ARAV ajoute, que le responsable de la chaîne "s'est engagé à un changement radical dans le programme, tant sur la forme que sur le contenu, avec un changement d'animateur". Soulignant "leur respect de la décision de l'ARAV", les représentants de la chaîne "se sont engagés à prendre en considération les observations et mises en garde qui leur ont été faites", indique la même source.

APN

REPRISE DES TRAVAUX JEUDI EN SÉANCE PLÉNIÈRE CONSACRÉE AUX QUESTIONS

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée à 24 questions orales concernant 09 secteurs, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée. Lors de cette séance, deux (02) questions orales seront adressées ministre de la Justice, trois (03) au ministre des Finances, deux (02) au ministre de l'Énergie, trois (03) au ministre de l'Éducation, deux (02) à la ministre de la Culture et des Arts, trois (03) à la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, trois (03) au ministre de l'Industrie, trois (03) au ministre des Transports et trois (03) autres au ministre de la Pêche et des produits halieutiques.

Arrestation à Alger de plusieurs individus pour atteinte aux personnes et aux biens

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté plusieurs individus impliqués dans des affaires liées à l'atteinte aux personnes et aux biens, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans la poursuite des efforts concertés par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger dans la lutte contre la criminalité, notamment en ce qui a trait à l'atteinte aux personnes et aux biens, la Brigade de la répression de la criminalité relevant de la division Ouest a procédé, en coordination avec les services de la sûreté urbaine de Staoueli, à "l'arrestation de six individus, dont trois repris de justice, lesquels ont cambriolé une maison à Zéralda appartenant à une femme habitée à l'étranger, s'emparant de 700 millions de centimes et de 30.000 euros, en sus des bijoux et de 84 téléviseurs plasma", lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, les services de Sûreté de la circonscription administrative de Dziria "ont pu identifier et arrêter les individus impliqués dans le vol de 110 millions de centimes qui se trouvaient à bord d'un véhicule stationné non loin d'un bureau de poste", a ajouté la source. Après perquisition du domicile des suspects, "les mêmes services ont récupéré d'autres objets volés", a conclu la source.